35me Année — N° 12,343 (4 Pages) 5 Centimes — EDITION DU MATIN — 5 Centimes (4 Pages) Mardi 25 Mai 1915

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.27
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... Bureau du Journal, 112, boul[d] de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de France de Poste

L'INTERVENTION DE L'ITALIE

Bon sang ne peut mentir !

Et c'est pourquoi, en cette épouvantable conflagration qui met en présence la Civilisation et la Barbarie, il était impossible que l'Italie ne se décidât pas.

Elle ne pouvait se réfugier dans une neutralité coupable.

Héritière des traditions helléniques, éprise d'art et fondatrice du Droit, la Rome antique avait lutté contre la Barbarie. Plus tard, au Moyen-Age, l'Italie s'était opposée à l'envahissement des hordes germaniques. Dans les temps modernes et presque contemporains, durant une brillante période de rénovation, elle s'était soulevée et elle avait réussi à se libérer de la tyrannie autrichienne.

Si des événements extérieurs, dont elle n'était pas responsable, et si des équivoques habilement semées lui ont imposé depuis une attitude prudente et plus effacée, elle subissait impatiemment cette contrainte, elle souffrait de passer pour satellite des empires d'Allemagne et d'Autriche.

Et puisque c'est, d'une part, la prétention d'une race de dominer l'humanité parce qu'elle se prétend supérieure à toutes les autres,— et puisque c'est, d'autre part, l'humanité elle-même qui désire, qui veut maintenir et poursuivre les traditions de culture intellectuelle, esthétique et morale reçues des Grecs, des Romains et de leurs héritiers modernes (l'expression est d'un philosophe éminent, M. Boutroux), — comment l'Italie n'aurait-elle pas obéi, d'un mouvement unanime et enthousiaste, à ses destinées ?

Les raisons pour lesquelles l'Italie avait dénoncé la Triplice étaient d'une évidente clarté. Cette triple alliance, qui devait être à son origine un élément et une garantie de la paix, était devenue, en ces derniers temps, par la grâce de la *fides germanica*, un instrument de trouble et de désordre. Nous ne reviendrons pas sur les agissements de l'Autriche-Hongrie, sur son manquement aux règles les plus élémentaires de courtoisie et de franchise, lorsqu'elle envoya un ultimatum à Belgrade et sans avis préalable à l'Italie. Elle traitait donc son alliée comme quantité négligeable et, à l'instigation occulte de l'Allemagne, elle entendait, tout ensemble, ne rien céder sur l'Adriatique et exercer, vers Salonique, une pression formidable.

Lésée dans ses intérêts, profondément froissée dans sa dignité, l'Italie a pris son temps. Avec une patience qui n'eut d'égale que sa subtilité diplomatique, elle a laissé l'Autriche divaguer et prétendre que la guerre contre la Serbie n'était pas agressive mais seulement défensive ; puis elle a déjoué les calculs malhonnêtes de M. de Bülow qui avait M. Giolitti pour complice. Et comme, en fin de compte, le cabinet de Vienne, toujours poussé par l'Allemagne, la voulait duper en lui soumettant des propositions illusoires, surtout après la dénonciation de la Triplice, comme sa réorganisation militaire était accomplie et sa mobilisation préparée, — l'Italie a fait le geste définitif et libérateur : elle a déclaré la guerre à l'Autriche.

La conséquence attendue est la déclaration de guerre de l'Allemagne qui a déjà ordonné à son ambassadeur à Rome, M. de Bülow, de quitter cette ville en même temps que l'ambassadeur d'Autriche.

On imagine aisément le flot d'injures et le débordement de menaces qui ont accueilli, dans la presse austro-allemande, la fière résolution de l'Italie.

Mais c'est librement, pleinement consciente des réalités et de ses intérêts, pleinement consciente de son honneur, de son devoir et aussi des périls encourus que l'Italie s'est dressée contre les Barbares.

Elle n'a rien ignoré de leurs infâmes cruautés en Belgique, en France et sur les mers ; elle est prête à tous les sacrifices. Et c'est d'une âme ardente et stoïque à la fois qu'elle attend l'avenir.

On a rappelé le mot de Jules César : *Alea jacta est*, le sort en est jeté.

Mais comment l'Italie n'envisagerait-elle pas cet avenir avec une âme sereine et confiante ?

Déjà les Alliés ne pouvaient douter de leurs propres forces. L'ascendant moral et matériel de leurs armées s'est manifesté avec tant de persistance, depuis la glorieuse bataille de la Marne, et avec tant de succès, qu'ils étaient assurés de la victoire.

Ils n'en accueilleront pas moins avec empressement, avec gratitude, la grande puissance militaire et navale qui, de façon héroïque et guidée par un commun sentiment de révolte contre une oppression intolérable, vient prendre place à leurs côtés.

Et cet exemple sera suivi. Depuis longtemps, les cabinets de Rome et de Bucarest sont liés par des engagements qui les rendent solidaires dans la crise actuelle. Aussi l'adhésion de la Roumanie, cette nation latine de l'Orient, est-elle attendue. Et ce sera un nouveau succès de la diplomatie des Alliés.

Nous saluons avec admiration et avec reconnaissance notre nouvelle alliée : l'Italie, à laquelle la France est attachée par les liens du sang et par les souvenirs d'une commune gloire. En se joignant à nous, à l'Angleterre et à la Russie, elle va rendre encore plus prochain le triomphe définitif du Droit et de la Liberté des peuples.

TH. VALLÉE.

LES COMBATS DANS LE NORD

Les Anglais bombardent La Bassée

Un très violent combat s'est livré des deux côtés de La Bassée, dit le *Daily Mail*, avec des résultats favorables pour les troupes britanniques.

Samedi, les Allemands effectuèrent quatre violentes attaques contre nos lignes, spécialement contre les Canadiens.

La première fut effectuée en force, les Allemands étant massés en formations compactes, mais les shrapnells, tirant sur l'ennemi à découvert, lui infligèrent des pertes énormes.

Les trois autres, moins importantes, eurent aussi pour résultat d'infliger des pertes sérieuses aux Allemands et elles furent facilement repoussées.

Le feu de l'artillerie a été et est encore terrifiant.

Nous avons bombardé La Bassée, détruisant un important poste d'observation.

Ainsi se termine la contrainte non formulée qui nous retenait, depuis longtemps, de bombarder La Bassée.

Les Français continuent à mériter de plus en plus notre admiration pour leurs qualités de combattants.

Ils ont poussé leur avance jusqu'aux environs de Loos et leurs troupes sont animées du plus bouillant enthousiasme.

Les Allemands pensent à la retraite

Le *Daily Mail* reçoit cette dépêche de Rotterdam, 24 Mai :

Inquiets sur leurs communications, les Allemands renforcent les défenses aux abords de Lille et leurs deuxième et troisième lignes ont également été considérablement renforcées.

Comme nul renfort nouveau ne peut être amené par eux en Belgique, tant que se poursuivra le grand effort contre la Russie, l'armée allemande de l'ouest pourra se voir contrainte de se replier sur ses positions de seconde ligne.

Des informations parvenues de la frontière disent qu'elle s'y prépare depuis quelques jours.

Les tranchées ont été approfondies et recouvertes, et de formidables travaux défensifs ont été effectués à Gand, qui est le quartier général de l'intendance pour les forces allemandes sur l'Yser.

Un grand nombre de troupes sont déjà revenues des bords de l'Yser. Gand est devenu un centre important de chemins de fer, car Bruges est déjà virtuellement évacuée.

Tout cela montre évidemment l'intention d'une retraite stratégique. Tous les hôtels de Gand sont encombrés d'officiers qui s'efforcent maintenant de vivre en bons termes avec la population.

Dans la nuit de samedi, après une journée calme, a commencé une violente action d'artillerie sur l'aile droite allemande, entre Dixmude et Nieuport.

Le tir a continué sans arrêt.

La nouvelle de l'intervention italienne s'est répandue en Belgique comme un feu de paille et elle y a soulevé un grand enthousiasme.

DANS LES FLANDRES

Un Récit des Combats de la Région de Festubert

Le « témoin oculaire » qui suit l'armée britannique expose comment un bataillon saxon fut décimé par le feu de l'artillerie prussienne.

Pendant la première partie de la semaine, notre action s'est bornée presque entièrement à consolider et à développer les gains que nous avions faits le 16 mai. Le terrain occupé par nos troupes faisait deux saillants, qui coupaient le terrain ennemi, l'un au sud de Richebourg-Lavoué, l'autre au nord de Festubert. L'objet des opérations entreprises le 17 mai a été d'établir des communications à travers le terrain qui séparait ces deux points, ce qui a été accompli avec succès.

Nos forces ont attaqué les troupes ennemies qui occupaient ce terrain et les ont chassées graduellement de leurs tranchées. Les Allemands, attaqués de trois côtés et exposés à un feu oblique et au lancement continu de bombes ne pouvaient plus résister ; plus de 300 se sont rendus. Nos troupes après avoir opéré leur liaison, ont repoussé l'ennemi encore plus à l'Ouest, le chassant d'une position à l'autre.

Près de la cour de la ferme de Lavoué, entre la Quinque Rue et Richebourg-Lavoué, un spectacle horrible s'offrait aux regards ; un engagement désespéré se livrait lorsque le reste d'un bataillon de Saxe, qui avait été amené d'un point situé plus au Nord et jeté dans le combat, décida de se rendre en bloc et s'avança vers notre ligne ; ne sachant pas ce que ce mouvement indiquait, notre infanterie le reçut par une pluie de balles ; les survivants, au nombre de quelques centaines, s'arrêtèrent, jetèrent leurs fusils, et hissèrent le drapeau blanc.

Ils se tuent entre eux

Aussitôt l'infanterie prussienne, qui se trouvait au Nord de ce point, se rendant compte de ce que les Saxons essayaient de faire, ouvrit un feu intense qui prit les Saxons en enfilade. Il semble que l'on informa aussi de ce qui se passait l'artillerie allemande qui se trouvait plus à l'Est, et qui probablement, elle aussi, était prussienne, car ses canons ouvrirent soudainement leur feu sur l'infanterie saxonne qui fut bientôt exterminée par ce feu combiné.

Parmi tous les spectateurs de cette guerre, il n'y en a pas eu probablement de plus étrange que celui, dont a été témoin l'infanterie britannique, du massacre par leurs camarades des Saxons qui, complètement exposés à notre feu, levaient les mains au milieu des morts et des mourants. On peut regretter ce massacre dont ont été victimes les Saxons, car ils s'étaient toujours montrés plus chevaleresques et moins brutaux que les Prussiens et les Bavarois.

A midi, le terrain que nous avions gagné mesurait deux milles ; au coucher du soleil, nous occupions une ligne continue comprenant dans son entier le front que les Allemands occupaient à l'origine, des tranchées au Sud de Festubert jusqu'à Richebourg-Lavoué. Sur plusieurs points, nous avons occupé des séries entières de travaux allemands.

Un incident de nature à nous causer satisfaction a été le massacre d'environ 60 Allemands habillés de vêtements kaki volés aux morts ; ces hommes s'étaient avancés vers une de nos tranchées quand l'un d'eux cria, en bon anglais : « Ne tirez pas, nous sommes des grenadiers de la garde ! » Mais, quand un de nos officiers sortit de la tranchée et s'avança de quelques mètres vers ces soi-disant grenadiers, on tira sur lui : il ne fut heureusement pas atteint, et ses hommes, qui s'étaient bien préparés à châtier ces traîtres, tirèrent immédiatement, tombèrent sur l'ennemi à la baïonnette et l'exterminèrent. Au coucher du soleil, notre ligne représentait une avance de 500 mètres sur un front de plus de 1,200 mètres. Le nombre total des prisonniers depuis le 16 mai est de 608, dont 44 blessés ; nous avons pris également plusieurs mitrailleuses.

Les pertes allemandes en Flandre

Une preuve évidente des pertes considérables que les Allemands ont dû essuyer dans les récentes batailles dans le nord de la France, c'est que ces jours-ci 10.000 blessés ont passé par la seule voie de Tongres, en route pour l'Allemagne.

PROJETS ALLEMANDS

D'après une information de Berlin reçue par le *Svenska Dagbladet* de Stockholm, du 19 du courant, les Allemands prépareraient une attaque navale en force contre Viborg (Finlande) et contre les fortifications de Sveaborg, près d'Helsingfors.

LA GUERRE

294e JOURNEE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 24 mai, 15 heures.

Sur plusieurs points, entre Steenstraete et Ypres, l'ennemi a prononcé des attaques, après avoir fait usage de gaz asphyxiants. Ces attaques ont été repoussées.

Dans la région au Nord d'Arras, les combats ont continué toute la nuit ; nous avons fait 120 prisonniers. Au Nord du village de Neuville-Saint-Vaast, l'ennemi a prononcé plusieurs contre-attaques qui ont été arrêtées par notre feu ; la lutte d'artillerie se poursuit avec intensité.

De nouveaux renseignements reçus font ressortir l'étendue de l'échec subi dans cette région par les Allemands pendant la soirée du 22 mai et la nuit du 22 au 23. Malgré l'importance des renforts amenés en toute hâte et la vigueur des efforts renouvelés à deux ou trois reprises, l'ennemi a échoué dans toutes ses tentatives et a subi des pertes considérables.

Rien à signaler sur le reste du front.

Paris, 23 heures.

Entre Nieuport et Ypres, vif combat d'artillerie provoqué par le tir efficace de notre artillerie lourde sur les chantiers de Raversyde (Sud-Ouest d'Ostende).

Au nord de La Bassée, les attaques des troupes britanniques ont réalisé de nouveaux progrès.

Au Nord de Neuville-Saint-Vaast, les Allemands ont tenté une attaque avec des forces très importantes. Pris sous le feu de notre artillerie, ils ont été arrêtés net et subi de grosses pertes.

Les rapports complémentaires reçus aujourd'hui précisent l'importance de notre succès d'hier au Nord-Est de la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette. Nous avons, dans un combat acharné à la baïonnette anéanti les éléments qui nous étaient opposés et pris plusieurs mitrailleuses.

Sur le reste du front, rien de nouveau.

Official Report of the French Government

May 24. — 3 p. m.

On several points between Steenstraete and Ypres, the enemy made some attacks after using asphyxing gas. These attakcs were repelled. In the region north of Arras the fighting continued all the night, we took 120 prisoners, the foe prononced several counter attacks but were stopped by our fire ; the artillery duel continues with great intenseness.

Further information received shows the extent of the check received in this region by the Germans during the evening of the 22nd of May and the night of the 22nd to 23rd inst.

In spite of the important remforcements brought in great haste and the strength of his efforts renewed two or three times, the foe failed in all his attempts, and suffered heavy losses.

Nothing fresh on the rest of the front.

COMMUNIQUÉS RUSSES

(Communiqué du grand état-major russe)

Petrograd, 23 mai.

Dans la région de Chavli, l'ennemi maintient toujours la position fortement organisée de Bubié.

Les forces considérables de l'ennemi qui avaient passé près de Rossienne, sur la rive gauche de la Doubissa, ont été repoussées de nouveau au delà de cette rivière.

Sur le front de la Naref, dans la vallée de la Pissa, nous avons arrêté une tentative d'attaque allemande.

Sur la rive gauche de la Vistule, l'ennemi, appuyé par un feu intense d'artillerie, a essayé vainement, ces jours derniers, de refouler ceux de nos détachements qui se maintiennent sur la rive gauche de la Ravka.

Au Sud de la Pilitza, dans la région de Klimontof, l'ennemi a tenté une offensive. Nous l'avons, par une contre-attaque énergique, repoussé dans la nuit du 21 au 22 mai, lui faisant plus de 1.000 prisonniers et lui prenant 4 mitrailleuses.

En Galicie, l'ennemi a, d'une manière générale, commencé à se tenir sur la défensive. Ses opérations actives révèlent surtout un caractère de contre-attaque.

Entre la Vistule et Przemysl, nous avons progressé quelque peu sur la rive gauche du San inférieur et repoussé quatre contre-attaques de l'ennemi dans la région de Roudnik.

Au Nord-Est de Seniava, nous avons délogé l'ennemi du village de Dobra.

Nous avons repoussé avec succès une contre-attaque allemande, dans la nuit du 21 au 22, sur le front Makowiska-Wetlin.

Entre Przemysl et le grand marais du Dniester, l'ennemi a continué le 20 mai ses stériles tentatives pour enfoncer notre front, entre le village de Goussakef et Krukenika.

Dans la nuit du 21 au 22, nos troupes ont commencé une offensive dans la région la plus proche du Dniester ; elles ont pressé l'ennemi et lui ont enlevé 900 prisonniers et 4 mitrailleuses.

Sur le front de la rive droite du Dniester, dans la région de Slonsko, un combat tenace s'est livré le 21 mai. L'ennemi est arrivé à plusieurs reprises jusqu'à nos tranchées, mais nous l'avons chaque fois repoussé par notre feu et par des contre-attaques. Sur ce point, nous avons fait prisonniers 17 officiers et 640 soldats et pris des mitrailleuses.

De Dolina à Kolomea, violent feu d'artillerie.

Armée du Caucase

(Communiqué de l'état major de l'armée du Caucase).

Petrograd, 23 mai.

Dans la direction du littoral la fusillade continue.

Dans la direction de Van un combat se livre entre nos troupes et les forces turques, dans la région du col de Tchoussag-Huckoub.

Dernière Heure

LES MASSACRES D'ARMÉNIENS

Paris, 25 mai.

La France, la Grande-Bretagne et la Russie se sont entendues pour publier la déclaration suivante :

« Depuis un mois environ, les populations kurde et turque de l'Arménie procèdent, de connivence et souvent avec l'aide des autorités ottomanes, à des massacres d'Arméniens. De tels massacres eurent lieu vers la mi-avril dans les régions d'Erzeroum, Dertcham, Eguine, Akn, Bitlis, Mouch, Sassoun, Zeitoun et dans toute la Cilicie. Les habitants d'une centaine de villages des environs de Van furent tous assassinés.

» Dans la ville même, le quartier arménien est assiégé par les Kurdes.

» En présence de ces nouveaux crimes de la Turquie contre l'humanité et la civilisation, les gouvernements alliés font savoir publiquement à la Sublime Porte qu'ils tiendront personnellement responsable des dits crimes tous les membres du gouvernement ottoman, ainsi que ceux de ses agents qui se trouveraient impliqués dans de pareils massacres. »

La Mort du Général Anglais Bridges

Melbourne, 24 mai.

Sir Hamilton, commandant le corps expéditionnaire des Dardanelles, télégraphie :

« L'armée entière pleure la mort du brigadier général Bridges. L'irréparable perte a été brillamment vengée hier par ses propres troupes, qui ont infligé une perte de 7.000 hommes à l'ennemi, notre perte étant au-dessous de 500 hommes. »

L'ITALIE EN GUERRE

L'Allemagne se déclare solidaire de l'Autriche

LES PREMIÈRES HOSTILITÉS

LA DÉCLARATION DE GUERRE

Le semi-officiel *Correspondenz Bureau*, de Vienne, publie la teneur de ce document, daté du 23 mai :

Le duc d'Avarna, ambassadeur d'Italie, a remis cette après-midi au baron Burian, ministre des affaires étrangères, la déclaration de guerre suivante :

« Vienne, le 23 mai 1915. — Conformément aux ordres de S. M. le roi, son auguste souverain, le soussigné, ambassadeur d'Italie, a l'honneur de remettre à Son Excellence le ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie la communication suivante :

» Dès le 4 de ce mois, déclaration a été faite au gouvernement impérial et royal des graves motifs pour lesquels l'Italie, confiante dans son bon droit, proclamait annulé et désormais sans effet son traité d'alliance avec l'Autriche-Hongrie, violé par le gouvernement impérial et royal, et reprenait son entière liberté d'action à cet égard.

» Le gouvernement du roi, fermement résolu à pourvoir, par tous les moyens dont il dispose, à la sauvegarde des droits et des intérêts italiens, ne saurait manquer à son devoir de prendre contre toutes menaces actuelles et futures les mesures que les événements lui imposent pour l'accomplissement des aspirations nationales.

» Sa Majesté le roi déclare se considérer, dès demain, en état de guerre avec l'Autriche-Hongrie.

» Le soussigné a l'honneur de faire connaître en même temps à S. E. le ministre des affaires étrangères que les passeports seront remis aujourd'hui même à la disposition de l'ambassadeur impérial et royal à Rome, et il saura gré à S. E. de vouloir bien lui faire remettre les siens. »

L'Allemagne en guerre

On mande de Bâle que l'agence Wolff publie la note officielle suivante dont on remarquera le ton violent :

Le gouvernement italien a fait savoir aujourd'hui par son ambassadeur, le duc d'Avarna, au gouvernement austro-hongrois que l'Italie se trouvait en état de guerre avec l'Autriche-Hongrie à partir de minuit.

Le gouvernement italien, par cette attaque hors de propos contre la monarchie danubienne, a rompu également sans droit et sans raison l'alliance avec l'Allemagne.

Le pacte de fidélité entre l'Autriche-Hongrie et l'empire allemand, encore affermi par la fraternité des armes, est resté intact malgré l'apostasie du troisième allié et son passage dans le camp ennemi.

L'ambassadeur d'Allemagne, prince de Bülow, a, par conséquent, reçu pour instruction de quitter Rome en même temps que le baron Macchio, ambassadeur d'Autriche-Hongrie.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL ITALIEN

Premières hostilités

Rome, 24 mai.

On prévoyait qu'aussitôt la guerre déclarée, les actions offensives se produiraient contre notre côte de l'Adriatique, visant à produire un effet moral plutôt qu'à atteindre un but militaire ; mais on avait pourvu à y faire face et à rendre leur durée très courte.

En effet, de petites unités navales ennemies, spécialement des contre-torpilleurs et des torpilleurs, ont, dès le 24 du courant, entre 4 et 6 heures du matin, tiré des coups de coups de canon sur nos côtes de l'Adriatique, en même temps que des aéroplanes tentaient d'attaquer l'arsenal de Venise.

Les navires ennemis après un très court bombardement furent forcés par nos torpilleurs de s'éloigner.

Les aéroplanes ennemis ont été bombardés par notre artillerie antiaérienne et attaqués par nos aéroplanes et par un dirigeable survolant l'Adriatique.

Les localités attaquées sont : Porto-Corsini, qui répondit immédiatement et obligea l'ennemi à s'éloigner aussitôt ; Ancône, où l'attaque, dirigée particulièrement sur la ligne de chemin de fer dans le but d'interrompre les communications, a causé des dommages légers, facilement réparables ; Barletta, où l'attaque fut faite par un explorateur et par des contre-torpilleurs qu'un de nos navires, escorté par des contre-torpilleurs, mit en fuite. Enfin, à Jesi, les aéroplanes ennemis lancèrent des bombes sur un hangar, mais sans atteindre leur but.

Toute autre nouvelle sur les opérations de cette nuit est dénuée de fondement.

(L'attaque autrichienne s'est produite sur presque toute la longueur de la côte italienne orientale ; Venise est au nord de l'Adriatique. En descendant au sud, on trouve d'abord Porto-Corsini, qui est à la hauteur de Bologne ; on trouve ensuite Ancône, qui est un port important de relâche et qui est la tête de ligne de Fiume-Ancône. Jesi est dans les terres, à 22 kilomètres dans l'ouest d'Ancône. Enfin Barletta est au sud du golfe de Manfredona, à 40 kilomètres, en suivant la côte, dans le nord-ouest de Bari.)

Les Autrichiens font sauter les Ponts

Les Autrichiens ont fait sauter près d'Avio, dans le Trentin, deux ponts traversant l'Adige, dans le but d'isoler la population des deux versants et d'empêcher la conjonction des troupes d'invasion.

Ils ont détruit, en outre, près de Borghetto, la voie ferrée sur une distance de deux kilomètres environ.

La partie méridionale du Trentin a été évacuée presque complètement par les troupes autrichiennes.

Un Message de François-Joseph à ses peuples

L'empereur François-Joseph adresse, par la voie du président du Conseil des ministres d'Autriche un message à ses peuples.

Il dit que le roi d'Italie a commis « une trahison telle que l'Histoire n'en connaît pas ». Il proteste de ses plus bienveillantes intentions !

Nous ne menacions pas l'Italie. Nous ne voulions pas porter atteinte à son prestige ni toucher à son honneur et à ses intérêts. Nous avons toujours rempli fidèlement nos devoirs d'allié et lui avons accordé notre protection lorsqu'elle entrait en campagne. Nous avons fait plus : lorsque l'Italie jeta des regards de convoitise par dessus nos frontières, nous, pour maintenir le pacte d'alliance ainsi que la paix, nous étions prêts aux plus grands et aux plus douloureux sacrifices, à des sacrifices auxquels notre cœur paternel était particulièrement sensible. Mais les convoitises de l'Italie, qui a cru devoir profiter du moment, ne pouvaient plus se satisfaire.

Que le destin s'accomplisse !

Et là-dessus, le vieil empereur s'efforce de réchauffer l'ardeur de ses troupes au nom des grands souvenirs de Novare, Mortare, Custozza, Lissa, « orgueil de sa jeunesse ».

Et il demande, lui aussi, au Tout-Puissant, de bénir ses drapeaux et de protéger « sa juste cause ».

Discussion de la note autrichienne

La note de l'Autriche relative à la dénonciation de la Triple-Alliance n'a pas surpris Rome outre mesure, car on attendait une réplique amère. Toutefois, on trouve que la diplomatie autrichienne exagère un peu la mauvaise foi, notamment quand elle affirme que l'Italie a été prévenue par une communication préalable avant l'envoi de l'ultimatum à la Serbie, et surtout quand la note affirme que l'Autriche et l'Allemagne ont été attaquées par la Russie et la France.

La réponse italienne est très énergique. Elle réfute notamment l'assertion que l'Autriche a été attaquée.

L'Autriche et l'Allemagne ont provoqué la guerre. Si ces deux puissances sont tellement certaines d'avoir été provoquées, pourquoi n'ont-elles pas elles-mêmes dénoncé la Triple-Alliance contre l'Italie en août ?

En réalité, l'Italie aurait eu tous les droits de rompre l'alliance en août 1914 ; mais par égard pour l'alliance, par amour pour la paix elle a fait tous ses efforts pour obtenir pacifiquement ses légitimes revendications politiques et morales.

La démission du baron Burian

Le ministre des affaires étrangères commun d'Autriche-Hongrie, baron Burian, a démissionné à la suite d'un Conseil de la couronne auquel assistait le comte Tisza, président du Conseil de Hongrie, expressément appelé de Budapest.

Le fait que le résultat de ce Conseil fut la démission de M. Burian et non celle du comte Tisza, démontre que la position de ce dernier est toujours très solide et que ses idées intransigeantes, tant à l'égard de la Serbie que de l'Italie, ont la prédominance.

On croit possible que la succession du baron Burian soit réservée au comte Tisza lui-même, qui dans ce cas devrait résigner ses fonctions de président du ministère hongrois.

La Fureur autrichienne

La fureur qui a éclaté à Vienne à la nouvelle de la déclaration de guerre est, en raison de la dose, vraiment incroyable d'illusion que les Autrichiens avaient absorbée et aussi de toute la poudre que la mission Bülow leur avait jetée aux yeux. Détrompés, ils s'exaltent jusqu'au délire.

Une dépêche de Vienne à la *Gazette de Francfort* dit que ni la Serbie, ni la Russie, malgré la guerre longue et coûteuse qu'elles imposent, ne sont l'objet d'une pareille haine.

L'Italie, ajoute la *Gazette de Francfort*, ou plutôt les pseudo-politiciens hommes d'affaires italiens qui violentent la paisible majorité du peuple italien, sont détestés avec une haine si profonde et si intransigeante que la guerre ne peut être que terrible.

Le Départ des Ambassadeurs ennemis

Le prince de Bülow et le baron Macchio étaient attendus hier matin à Chiasso. Ils devront, dit-on, continuer immédiatement leur route vers la frontière allemande par Schaffhouse.

Les wagons italiens composant ces trains spéciaux traverseront donc la Suisse et iront jusqu'en Allemagne.

Le Général Cadorna sur le Front

Dimanche soir, par le rapide de 9 h. 05, le généralissime Cadorna est parti pour le front pour prendre la direction effective de l'armée italienne en campagne.

Concentrations de Troupes autrichiennes

On mande de Milan à la *Gazette de Lausanne*, d'après les nouvelles parvenues de la frontière autrichienne, que la haute vallée de l'Adige et la vallée de Schulden sont bondées de troupes autrichiennes. A Glurns aussi sont concentrées des forces considérables. On remarque parmi elles beaucoup d'officiers allemands, qui ont exploré la frontière italienne dans les environs du Stelvio.

Près de la frontière helvéto-autrichienne sont massés des contingents autrichiens considérables.

Les Autrichiens prennent des Otages

Dans les villes de Monfalcone, Goritz, Cormons et Gradisca toutes les notabilités ont été arrêtées par les Autrichiens et conduites dans la forteresse de Laybach. Même des femmes et des enfants ont été pris comme otages.

Italiens retenus malgré eux

On télégraphie de Milan à la *Gazette de Lausanne* qu'au moment où l'Italie entre en guerre contre l'Allemagne, les autorités allemandes empêchent la rentrée des ouvriers italiens qui travaillent en pays allemands dans des ouvrages militaires. En voici un exemple : le *Secolo* apprend qu'une femme, nommée Carrer, habitant Granges, en Suisse, a reçu de son mari, qui était, il y a deux mois, parti pour aller travailler en Allemagne, un télégramme ainsi conçu : « Courage ! Je ne puis venir, je suis soldat. Attends ! »

Le télégramme était daté de Gross-Hottingen, en Haute-Lorraine, près de la frontière du Luxembourg. L'émigrant italien est ainsi enrôlé, malgré lui, dans l'armée ennemie.

Les Consuls Italiens en Syrie

Le journal *Mokattam* dit que les consuls italiens en Syrie se tiennent prêts à s'embarquer à Beyrouth à bord d'une canonnière italienne stationnant dans ce port ; mais jusqu'ici la tranquillité règne sur toute la côte de l'Asie-Mineure.

La Neutralité Suisse

A l'occasion de l'intervention italienne, la déclaration de la reconnaissance de la neutralité suisse a été renouvelée non seulement par l'Italie, comme on l'a annoncé, mais par la France, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Aussi la situation internationale de la Suisse est-elle envisagée dans les milieux officiels avec un entier optimisme.

Le Conseil fédéral a envoyé plusieurs fonctionnaires pour compléter le personnel des légations à Rome et à Berlin en vue d'assurer la protection des intérêts allemands et italiens dans l'un ou l'autre pays.

La Cour à Florence

La cour italienne va s'installer au Palais Pitti, à Florence. De là, le roi rayonnera pour aller aux armées ; la reine surveillera le fonctionnement des services de la Croix-Rouge à l'organisation desquels elle a présidé. Déjà les trois villas royales des environs, Poggio-a-Caiano, Castello et Petraia, sont transformées en hôpitaux. D'autres villas et des hôtels de Florence seront réquisitionnés suivant les besoins.

Enfin, Florence est, dès maintenant, le grand asile des œuvres d'art enlevées aux villes du Nord exposées à l'invasion. La bibliothèque Lorentienne a reçu les manuscrits précieux, le Pitti, l'Académie, le couvent de San Salvi, les œuvres d'art de Trévise, Venise, Udine, Pordenone, etc., etc.

L'IMPRESSION

A Rome

L'enthousiasme est la note dominante.

Des groupes nombreux ont stationné devant les affiches de mobilisation.

Beaucoup de conseillers municipaux ont endossé l'uniforme et plusieurs députés ont demandé à s'engager.

Les affiches indiquant les subsides alloués aux familles des mobilisés ont été apposées sur les murs.

La femme d'un homme sous les drapeaux touchera 0 fr. 70 par jour, plus 0 fr. 35 par enfant ; un père ou une mère 0 fr. 70, 1 fr. 10 centimes pour deux, un frère ou une sœur 0 fr. 70.

Les cheminots militarisés ont formé un Comité pour combattre tout chômage durant la guerre.

A Vienne

Les manifestations patriotiques qui s'étaient déjà produites à Vienne les deux jours précédents ont atteint dimanche soir leur point culminant. Vers 9 heures, lorsque furent connus la déclaration de guerre de l'Italie et le manifeste de l'empereur à ses peuples, des groupes se formèrent spontanément dans toute la ville, chantant des hymnes patriotiques, acclamant l'empereur, la monarchie et l'armée alliée. La foule se rendit notamment devant le ministère de la guerre, où des allocutions patriotiques furent prononcées. Partout où la foule voyait des soldats, elle les acclamait frénétiquement. On criait : « A bas l'Italie ! » La foule s'est toutefois abstenue de tout désordre.

Dès que le vote de la Chambre italienne a été connu à Budapest, de grandes démonstrations ont eu lieu contre l'Italie. Le consulat italien fut gardé par les troupes.

A Londres

La colonie italienne de Londres a fait dimanche une imposante manifestation en faveur de la guerre.

Au nombre de plusieurs milliers, les Italiens, musique en tête, se sont rendus en procession au Saffron-Hill, par Holborn et Oxford street, jusqu'à Grosvenor square, où, devant l'ambassade d'Italie, ils ont chanté des hymnes patriotiques et poussé des hourras énergiques.

L'ambassadeur étant absent, aucun discours ne fut prononcé.

A Paris

M. Adrien Mithouard, président du Conseil municipal de Paris, a adressé au prince Colonna, syndic de Rome, le télégramme suivant :

Prince Colonna, syndic de Rome, Capitole.

A l'heure grandiose où l'Italie se lève pour accomplir ses destinées et pour défendre avec les alliés la liberté des peuples, je vous adresse, au nom de mes collègues du Conseil municipal, l'expression de notre amitié fraternelle. Nos cœurs battent avec les vôtres et Paris salue Rome.

L'Hôtel de Ville a été pavoisé aux couleurs italiennes et à celles des nations alliées.

L'annonce de la mobilisation générale a été accueillie avec le plus grand enthousiasme par la colonie italienne à Paris. Un manifeste a été affiché sur les murs : il invite les Italiens de Paris à participer au meeting qui aura lieu demain à deux heures de l'après-midi au Casino de Paris, rue de Clichy, 16. Ce meeting est organisé par la Commission exécutive du Comité italien pour la guerre. A l'issue de la réunion, une députation portera des couronnes à la statue de Strasbourg, place de la Concorde, et au monument de Garibaldi.

Tous les établissements italiens ont pavoisé et de nombreux membres de la colonie italienne se sont rendus rue de Varenne, à l'ambassade d'Italie, où ils ont déposé leur carte. D'autre part, le Comité a décidé d'envoyer à M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, et à M. Barrère, notre ambassadeur à Rome, une adresse de félicitations.

A Marseille

Une manifestation, organisée par de nombreuses sociétés italiennes, a eu lieu, hier après-midi, en faveur de la guerre.

Une foule considérable assistait au défilé et a salué par de chaudes ovations les drapeaux italiens. Les hymnes royal et garibaldien alternaient avec la *Marseillaise*.

M. Biancheri, consul général d'Italie, a félicité ses compatriotes de cette manifestation en faveur de leur patrie ; il a dit : « L'Italie a besoin de votre concours et de votre foi patriotique ; ils sont le gage certain de la victoire, qui sera celle du droit et de la civilisation. »

Le préfet et le maire ont reçu ensuite des délégués.

La manifestation s'est terminée aux cris de : « Vive l'Italie ! Vive la France ! »

En Tunisie

Un imposant cortège composé de mobilisés italiens a parcouru les rues de Tunis, précédé de drapeaux français et italiens et acclamant la France et l'Italie. Le cortège s'arrêta notamment devant la résidence générale, où il fit une longue ovation au représentant de notre pays.

Aux Etats-Unis

Les financiers américains considèrent l'entrée de l'Italie dans la guerre comme un événement d'une suprême importance. Ils continuent de croire que la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie suivront leur exemple.

Leur opinion est principalement basée sur les dépêches reçues des sources financières influentes d'Europe.

On croit à New-York que l'Italie est parfaitement préparée à la guerre. Elle a fait de nombreux achats aux Etats-Unis. Depuis le mois de juillet dernier, elle a importé pour près de 139.000.000 de dollars de marchandises, contre 59.000.000 de dollars l'année précédente. Sur cette augmentation de 80 millions, 32 millions seulement consistaient en produits tels que blé, coton et cuivre.

L'ARMÉE ITALIENNE

La Répartition des Forces. -- La Flotte

Nous avons publié dernièrement quelques notes sur l'armée italienne, notamment en ce qui concerne l'armée de terre.

Complétons les par des indications plus détaillées et des renseignements sur la flotte de guerre.

Tout d'abord rappelons que tout homme, en Italie, est soumis aux obligations militaires pour une période de dix-neuf années, de vingt à trente-neuf ans ; tous les jeunes hommes qui ont atteint l'âge de vingt ans, après avoir subi l'examen militaire, sont répartis en trois catégories : 1° ceux que le sort appelle sous les drapeaux ; 2° ceux pour lesquels il n'y a pas de place sous les drapeaux ; 3° ceux qui sont exemptés du service militaire pour des raisons de famille spécifiées dans la loi.

Les hommes qui figurent dans la première catégorie servent deux années dans l'armée active, après quoi ils sont placés dans la réservée de cette même armée pour six années.

Les hommes de la deuxième catégorie sont envoyés dans la réserve de l'armée active pour huit années, après quoi ils passent, en même temps que les hommes de la première catégorie, dans la milice mobile de réserve, pour quatre années et ensuite dans la territoriale pour sept années en tout, dix-neuf ans de service.

Les hommes de la troisième catégorie passent la totalité de leurs dix-neuf ans de service militaire obligatoire dans la milice territoriale ; ils ne reçoivent pourtant aucun entraînement, jusqu'au moment où ils sont appelés dans leurs dépôts, à l'heure de la mobilisation.

Une Armée de 3,000,000 d'hommes

Si l'on déduit les émigrants, les hommes ajournés, ceux que la revision déclare inaptes et les volontaires d'un an, le nombre moyen des recrues placées dans la première catégorie est approximativement de 150,000 dans la seconde de 36.000.

Tous les hommes de la première catégorie ont subi l'entraînement complet, tandis que ceux de la deuxième qui correspond à l'Ersatz Reserv de l'armée allemande, ne sont que partiellement entraînés, étant appelés à la discrétion du ministre de la guerre, pour une ou plusieurs périodes d'instruction n'excédant pas, ensemble, douze mois, pendant les huit premières années de service.

Les tableaux publiés par la presse italienne résument ainsi les forces totales de l'armée :

Officiers	41.692
Armée active sous les drapeaux	289.910
Réserve (y compris les hommes des deux premières catégories)	638.919
Milice mobile	299.596
Milice territoriale	1.889.659

D'après un calcul qu'il est nécessaire de présenter ici en détail, le nombre total ci-dessus comprend plus de 1,200,000 soldats parfaitement instruits, avec un autre contingent de 800,000 hommes partiellement instruits ; le million qui reste étant composé d'hommes sans instruction militaire, ayant passé leurs dix-neuf années de service dans la troisième catégorie.

La répartition des forces

L'organisation des forces pour l'action militaires est faite comme suit : les hommes instruits sont répartis dans quatre armées, chacune composée de trois corps, une division de cavalerie et un contingent spécial de troupes pour les lignes de communication ; ces douze corps sont recrutés et organisés sur des bases territoriales, chacun ayant son périmètre défini.

Les corps d'armée italiens sont plus considérables que dans les autres armées européennes ; ils se composent de deux divisions actives, avec trente canons chacune, d'une division de milice mobile d'un contingent de milice territoriale d'un régiment de bersaglieri ou infanterie légère, d'un régiment de cavalerie, d'un régiment d'artillerie de campagne de six batteries et d'une unité technique et administrative. Ainsi constitués, les corps comprennent 50.000 hommes, avec 8,400 chevaux et 126 canons, ce qui donne pour chaque armée une force totale de 150,000 hommes, 25,200 chevaux et 378 canons, avec l'appoint d'une division de cavalerie de 4,200 sabres.

La première armée de ligne italienne qui peut être lancée en action huit jours après la mobilisation, se compose de 600,000 hommes, 100,800 chevaux, 1,512 canons et 16,200 sabres. Mais ces cadres seulement absorbent la moitié des hommes entraînés appelés au premier jour de la mobilisation.

Il faut donc former douze corps doublant les premiers, aussitôt que ceux-ci seront partis sur le front, mais toutes les dispositions sont prises.

Le calcul ci-dessus montre que dans quelques semaines, à partir de la déclaration de guerre, l'Italie peut jeter dans la bataille 1,200.000 hommes ; il lui resterait alors dans les dépôts 1.800,000 combattants de réserve, qui pourraient bientôt suivre les premiers sur le front.

Les fantassins sont armés du fusil Mannlicher 1891 ; l'artillerie est pourvue du canon Krupp 75 à feu rapide (1906) ; il existe des batteries de montagne de construction italienne, des batteries Deport et des howitzers de 149, également sortis des ateliers italiens.

Une armée homogène

L'organisation de l'armée italienne et les qualités des troupes qui la composent ont été mises à l'épreuve dans la campagne de Tripolitaine (1911-1912). La mobilisation fut seulement partielle, mais elle fut parfaitement conduite. Entre octobre et décembre 1911, 90.000 hommes et 12,000 chevaux furent transportés à Tripoli et Benghazi, sans un seul à-coup.

Les officiers italiens sont parfaitement instruits et leurs hommes sont braves et disciplinés. En outre, tandis que les forces austro-hongroises sont composées d'hommes de races variées, l'armée italienne est d'une parfaite homogénéité ; son moral est magnifique et on pourra mesurer les grands progrès qu'elle a su accomplir depuis 1860.

Les Forces navales italiennes

La marine italienne possède dix navires de guerre de construction toute moderne, armés de canons de douze pouces, six prédreadnoughts et quatre dreadnoughts. Ces quatre derniers bâtiments possèdent un armement de premier ordre ; le *Dante-Allighieri*, le premier construit de ces navires, portant douze canons de douze pouces, montés sur système de triple tourelles ; le *Comte-Cavour*, le *Léonard-de-Vinci* et le *Jules César*, possédant treize canons du même calibre. Deux autres navires de la même classe, le *Caio-Duilio* et l'*Andrea-Doria*, ne doivent être achevés que cet automne, mais il est probable que leur construction sera accélérée. Notons qu'il y a encore en chantiers quatre bateaux de la classe du *Dandolo* : *Morosini*, *Mazzini* et *Mameli* ; deux doivent être lancés en 1916 et deux autres en 1917. La puissance de ces derniers bâtiments sera comparable à celle de la *Queen-Elizabeth*, avec deux paires de canons de quinze pouces dans quatre tourelles et trente-deux canons de moindre calibre : leur vitesse prévue est de vingt cinq nœuds.

Outre ces dix bâtiments de première classe que nous venons de signaler, l'Italie possède dix croiseurs cuirassés armés ou en chantiers et trois croiseurs légers filant vingt-huit nœuds, mais elle n'a pas de grands croiseurs de vitesse correspondant à ceux des marines anglaise ou allemande.

Il faut compter aussi vingt-sept destroyers, treize contre-torpilleurs filant trente-deux nœuds, cinquante et un torpilleurs, seize submersibles ; quatre nouveaux sont en construction.

Avec une telle marine, l'Italie peut assurer la police de l'Adriatique et maintenir les forces marines autrichiennes dans Pola.

SUR LE FRONT

LA CONQUÊTE du Massif de Lorette

(9-22 MAI)

(Officiel.)

L'enlèvement par nos troupes des ouvrages allemands de la « Blanche Voie » a marqué, le 22 mai au soir, la conclusion victorieuse de notre offensive sur le massif de Lorette.

Lorettoberg. Ce mot revient souvent, depuis six mois, dans la correspondance des soldats allemands. A la possession de ces hauteurs, l'état-major impérial attachait une importance capitale. Pour les conquérir, pour les défendre, pour les reprendre, les hommes avaient reçu l'ordre formel et répété de se faire tuer jusqu'au dernier.

Nous avons triomphé cependant des difficultés effroyables du terrain et de la résistance désespérée de l'ennemi. La bataille de Lorette a été une grande bataille. Elle s'est terminée par une victoire complète.

Le massif de Lorette

Le plateau de Notre-Dame-de-Lorette est l'extrémité Est d'une longue arête orientée du Nord-Ouest au Sud-Est et comptant neuf kilomètres de long.

Cette arête commence à l'Ouest de Houdain et de Bruay et se termine au Nord de Souchez. Elle est alternativement boisée et dénudée. L'extrémité Est, le plateau où s'élève la Chapelle, présente l'aspect désolé de certains paysages marocains.

Les pentes Nord sont relativement douces et leur configuration est peu compliquée. Il en est autrement des pentes Sud.

De ce côté, le massif de Lorette, très escarpé, détache vers le Sud-Est une série de contreforts sauvages et malaisément praticables. En raison de leur forme, nos soldats les appelaient les « côtes de melon ».

A l'issue Est du bois de Bouvigny, au seuil du plateau de la Chapelle, un premier éperon s'avance : l'éperon Mathis. Puis de l'Ouest à l'Est, séparés par des ravins, ce sont le Grand-Eperon, l'éperon des Arabes, l'éperon de la Blanche-Voie et l'éperon de Souchez, qui par un à-pic brusque, domine la sortie est d'Ablain-Saint-Nazaire, et la sucrerie située sur la route d'Ablain à Souchez.

Tous ces mouvement de terrain sont constitués par une argile épaisse dont la pluie fait une boue redoutable. De nombreuses sources prennent naissance sur les hauteurs et entretiennent l'humidité du sol. Les replis qui séparent les éperons offrent aux troupes de défense de bons cheminements. Les pentes et le plateau, faciles à repérer, sont exposés à des feux violents d'artillerie.

Les Combats de Lorette d'Octobre à Avril

On s'est battu sans arrêt, depuis le mois d'octobre 1914, dans la région de Lorette. Le bref rappel de ces combats est nécessaire à l'intelligence des résultats désormais acquis. On peut les diviser en quatre grandes phases.

En décembre, c'est nous qui attaquons. Nous enlevons quelques lignes allemandes, dans la direction de la Chapelle. Mais nous n'arrivons pas à atteindre le centre du réduit allemand, déjà très fortement organisé.

En janvier et février se poursuit une lutte de sapes et de mines qui ne modifie pas sensiblement les positions des adversaires. Nous préparons notre offensive prochaine en poussant nos parallèles au contact immédiat de l'ennemi. Mais, par là-même, nous affaiblissons la valeur défensive de notre front en augmentant l'efficacité des lance-bombes allemands et en diminuant, par la proximité des deux lignes, les possibilités de tir de notre artillerie.

Nos adversaires profitent de cette situation et prononcent une attaque en nombre, qui, le 3 mars, nous oblige à reculer après une défense héroïque. Nos contre-attaques, répétées pendant cinq jours, nous rendent une partie du terrain perdu.

A partir du 15 mars, notre offensive prend le dessus. Nous enlevons, du 15 au 20, la partie basse du Grand-Eperon. Le 14 avril enfin nous atteignons, par les pentes de cet éperon, les lisières d'Ablain.

L'ennemi tient encore le plateau de la Chapelle, l'éperon de la Blanche-Voie et l'éperon Est, au Nord de la sucrerie. Il est maître, par conséquent, des parties essentielles de la position, où des milliers de morts, les uns enterrés, les autres non, témoignent de l'acharnement d'une lutte de six mois.

La Situation le 9 Mai

Quelle est, au moment où se déclanche notre attaque du 9 mai, la situation des adversaires ?

Notre ligne, allant du Sud au Nord par l'Ouest de Carency et d'Ablain, court ensuite vers l'Est par l'éperon Mathis, le Grand-Eperon et le sommet de l'éperon des Arabes. Elle remonte alors vers le Nord par une série de coudes, passe sur le plateau à 1,000 mètres environ de la Chapelle de Lorette et rejoint les bois qui s'étendent entre le plateau et la route de Souchez à Aix-Noulette, à peu près à moitié chemin de la Chapelle et de cette route.

En face de nous, l'organisation allemande est formidable. De l'éperon des Arabes à la route d'Aix-Noulette, elle est constituée par cinq ou six lignes de tranchées profondément creusées, renforcées, six mois durant, de sacs à terre et de sacs de ciment, couvertes par des réseaux doubles et triples de fil de fer et de chevaux de frise.

De 100 mètres en 100 mètres, des barricades forment de puissants flanquements garnis de mitrailleuses. Plusieurs fortins servent de points d'appui aux défenseurs des tranchées. L'un, au nord-est de la Chapelle, est particulièrement armé avec des fossés, des grilles, les abris-cavernes de 10 mètres et plus de profondeur.

Ce système de défense constitue une zone fortifiée profonde, dont nombre de parties, grâce aux mouvements de terrain, échappent aux vues de notre artillerie.

En outre, les Allemands, par leurs positions de flanc, peuvent prendre d'écharpe toutes nos attaques. Ils ont des canons et des mitrailleuses à Ablain, qui battent les pentes sud du massif. Ils en ont à Souchez, qui battent la face est.

Enfin, dans l'énorme agglomération d'Angres et de Liévin, ils disposent d'une artillerie puissante dissimulée dans les maisons, difficile à repérer, et dont le tir violent peut décimer toutes nos attaques sur le flanc nord de Lorette et sur le plateau lui-même.

Une excellente division, composée surtout de Badois, défend cette redoutable position. Elle sera renforcée dès le deuxième jour de l'attaque et continuera à l'être dans les jours suivants.

L'artillerie ennemie, peu active le 9 mai, le deviendra de plus en plus du 9 au 21, sera, pendant ces deux semaines, à peu près ininterrompu.

Pour faire face à ces menaces et surmonter ces obstacles, nous avons avec soin préparé notre attaque, multiplié les tranchées, les boyaux et les cheminements, disposé une artillerie sur le terrain en arrière, construit, pour les ravitaillements et les évacuations, des chemins de fer à voie étroite, aménagé des dépôts de munitions, de vivres, des réservoirs d'eau.

Nos troupes, dès avant l'assaut, ont donc fourni un gros effort dans des conditions pénibles, sous la pluie et sous le feu. Mais cet effort même les a électrisées.

La division chargée de l'attaque de Lorette comprend trois régiments d'infanterie et trois bataillons de chasseurs, troupes solides et ardentes, n'ignorant rien des difficultés de leur tâche, mesurant le danger, résolues à tout pour atteindre le but, ayant fait, dans la pleine clarté de leur conscience, le sacrifice de leur vie.

Nous enlevons trois lignes allemandes (9 mai)

Depuis le début du bombardement, les hommes, debout sur les escaliers de tirs, ont suivi les coups et scandé les résultats de leurs applaudissements. A dix heures précises, sur tout le front d'attaque, les unités de première ligne sautent des tranchées.

L'élan est si brusque, si violent, que deux heures après, du bois qui marque le Nord du secteur jusqu'aux éperons, trois lignes ennemies sont entre nos mains. Mais nous les avons payées cher.

Au centre, les tranchées allemandes une fois franchies, nous sommes face au fortin, et là, on ne passe plus. Entassement de sacs à terre, blindages, mitrailleuses : c'est un mur imprenable, où se brise notre attaque.

Les unités ont subi des pertes graves. Les liaisons téléphoniques sont coupées par le feu. Nous sommes en pleines lignes allemandes. Nos plans ne suffisent plus à nous guider, car l'artillerie a fait des boyaux un chaos indescriptible.

La progression s'exécute donc par bonds, d'un trou d'obus à un trou d'obus. Il est extrêmement malaisé de trouver sa route et de nourrir l'attaque.

Les énormes chevaux de frise du fortin, faits de troncs d'arbres et protégés par un repli du terrain, sont à peu près intacts. Les chasseurs ne reculent pas. Décimés, ils s'accrochent au sol, tandis que les fantassins les rejoignent. On n'avance plus, mais on tient.

Au Nord, entre le fortin et les bois, le terme de notre gain est marqué, pour l'ensemble de nos unités, par une grande parallèle allemande, à l'Est du chemin de terre qui va de la Chapelle-de-Lorette à la route Souchez-Aix Noulette.

Certains éléments poussent plus loin en avant, mais le gros s'arrête à cette ligne, qui est la quatrième ligne ennemie.

Très vite, d'ailleurs, les batteries allemandes d'Angres entrent en action. Quand les compagnies fraîches arrivent à la parallèle allemande, à l'Est du chemin de terre, elles sont déjà lourdement éprouvées, à bout de souffle. Il faut pour se premier jour, s'en tenir là.

A droite, nous avons, après avoir conquis les premières tranchées, exécuté un rabattement vers le Nord, pour aider les troupes qui attaquent le fortin. Les compagnies, par les boyaux allemands, ou plutôt par ce qui en reste, gagnent du terrain pied à pied. On se bat à coups de grenades, à coups de baïonnette, à coups de couteau.

Plusieurs officiers supérieurs ont déjà payé de leur vie leur ardeur à guider leurs troupes. Des compagnies sont commandées par les sergents. On marche tout de même et don arrive à proximité du fortin, qui appal'ait comme l'obstacle principal que nous rerme le plateau.

D'Ablain-Saint-Nazaire, les mitrailleuses allemandes tirent sans arrêt. Chasseurs et fantassins perdent beaucoup de monde, mais s'installent pour la nuit sur le terrain troué. Les voici dans un énorme entonnoir de mine de 80 mètres de tour. On pousse au fond les cadavres allemands, qui en couronnent les bords, et on s'organise autour, derrière des parapets improvisés.

La nuit tombe, éclairée par les obus et les fusées, déchirée par les cris des blessés, le fracas des explosions, le claquement des balles. Nos troupes, sous un bombardement infernal, sans abris, après douze heures de lutte, qui leur ont valu un beau succès, mais pas de résultat décisif, restent sur le terrain conquis, résolues à le garder à tout prix.

(A Suivre)

Est-ce l'Entente prochaine avec la Roumanie?

Une dépêche de Pétregrad annonce qu'on croit qu'on arrivera très rapidement à une entente avec la Roumanie.

La Russie a déjà fait au cabinet de Bucarest de sérieuses concessions dans la Bukovine orientale, que réclame la Roumanie. La question de l'avenir de Czenowitz reste à régler.

La question du Banat de Temesvar semble plus importante. La Roumanie le réclame dans son intégrité et la Serbie le réclame aussi, l'estimant indispensable pour la couverture de Belgrade.

La Santé du Roi de Grèce

Nous avons dit que le professeur allemand Krauss a été appelé à Athènes.

L'*Agence des Balkans* apprend que le prince Georges de Grèce a télégraphié au gouvernement grec qu'il revenait immédiatement de Paris, amenant avec lui deux spécialistes français.

On signale une légère amélioration dans l'état de santé du roi.

Le température a baissé ; le pouls et la respiration sont meilleurs.

EN ORIENT

L'ATTAQUE DES DÉTROITS

Les Avions alliés survolent Gallipoli

Plusieurs aéroplanes anglais et français ont survolé, dans la soirée de lundi et dans l'après-midi de mardi, la ville de Gallipoli. Les aviateurs, qui ont été accueillis par un feu violent mais inutile, ont laissé tomber sur la ville des proclamations invitant les habitants, s'ils voulaient éviter les effets du bombardement imminent, à quitter immédiatement Gallipoli.

Plusieurs milliers d'habitants qui cherchaient à suivre ce conseil auraient été, dit-on, obligés, par les autorités militaires turques, à réintégrer leurs foyers sous peine d'exécution immédiate.

Les Exploits de l'« E-14 »

L'amirauté britannique annonce qu'elle a reçu le rapport détaillé des récentes opérations du sous-marin *E-14*.

En gagnant la mer de Marmara, il coula la canonnière *Beikis-Atvel*.

Dans la mer même de Marmara, il coula le 29 avril un transport, le 3 mai une canonnière, le 10 mai un très grand transport plein de troupes ; le 13 mai, enfin, il obligea un petit vapeur à s'échouer.

Il accomplit son voyage de retour le 18 mai.

L'amiral commandant aux Dardanelles s'exprime ainsi à son sujet :

Il n'est pas possible de rendre pleine justice à ce grand exploit : l'appréciation du roi George et les récompenses décernées par lui pour ce service ont donné à toute la flotte complète satisfaction.

[La canonnière *Beikis-Atvel* avait un déplacement de 510 tonnes et ne portait que de la petite artillerie.]

D'après une information adressée de Sembros, le nombre des soldats turcs noyés lors du torpillage des transports serait de 4,000.

A SMYRNE

Smyrne sera prise avant Constantinople

La situation à Smyrne est critique. Les Turcs eux-mêmes escomptent la chute de la place. Une bonne partie des troupes assignées à sa défense viennent d'être expédiées aux Dardanelles. Une certaine partie encore a été envoyée à Adalia pour organiser la défense de cette ville dans le cas d'une attaque éventuelle des Italiens. On évalue actuellement, après ces prélèvements, à 15,000 hommes seulement l'armée de défense de Smyrne.

« Toutes les forces de la nation, dit le vali de Smyrne, doivent être employées à la défense de Constantinople et des Dardanelles. Si Constantinople tombe, il sera inutile et impossible de conserver Smyrne. Aussi devons-nous, au besoin, envoyer au fur et à mesure l'armée de Smyrne aux Dardanelles, la ville de Smyrne jouant un rôle tout à fait secondaire dans la phase actuelle des opérations. »

EN ANGLETERRE

Le remaniement du Cabinet anglais

Il est maintenant certain que lord Lansdowne, M. Walter Long et très vraisemblablement sir Edward Carson feront partie du ministère reconstitué.

Le *Times* dit avoir des raisons de croire que le motif précis qui amena lord Lansdowne à accepter un portefeuille dans le nouveau cabinet est la nécessité urgente de seconder au ministère des affaires étrangères sir Edward Grey, en raison de son état de fatigue causé par le surmenage.

La Catastrophe de Carlisle

Le *Times* dit qu'il a été officiellement annoncé dimanche soir que le nombre des morts dans la terrible catastrophe de chemin de fer de Gretna Green s'élève au total de cent cinquante-huit.

EN PORTUGAL

Les Troubles recommencent

On mande de Lisbonne que les troubles reprennent au Portugal. On annonce que des bandes armées parcourent les rues de plusieurs villes en commettant des excès.

Du 14 au 16 mai, plus de 500 personnes ont été tuées.

On craint de nouveaux troubles pour le 7 juin, date à laquelle commenceront les élections.

Le croiseur espagnol *Espana* restera à Lisbonne jusqu'à ce que la situation soit redevenue normale.

Chronique Locale

Mort au Champ d'honneur

M. Robert Morice, entrepreneur de couverture à Honfleur, fils de M. Morice, entrepreneur, rue G.-Cuvier, à Fécamp, a été tué le 12 mai dans un combat entre La Targette et Neuville-Saint-Vaast.

Citations à l'Ordre de l'Armée

Les militaires dont les noms suivent sont cités à l'ordre de l'armée :

Parquet (Henri), sous-lieutenant à titre temporaire de la 18e compagnie du 319e rég. d'infanterie : blessé à la tête et à la jambe dans la nuit du 13 au 14 avril à la suite de l'explosion d'une mine allemande et du bombardement des tranchées, est resté à son poste, maintenant par son énergie et son exemple sa section qui avait éprouvé des pertes sérieuses, a fait preuve de calme, de sang-froid et d'endurance. N'a quitté la tranchée pour aller se faire panser qu'une fois le calme rétabli, la défense assurée et quand toute éventualité d'attaque eût disparu.

Aubert (Evode), adjudant de la 18e compagnie du 319e rég. d'infanterie, mle 012013 : dans la nuit du 14 au 15 avril 1915, au cours d'un violent bombardement de nos tranchées, a, par son attitude énergique et son exemple, maintenu sa section dans un poste particulièrement périlleux et soumis à un feu intense. A fait preuve de courage en procédant méthodiquement à l'occupation et l'organisation d'un entonnoir.

Esnault (Louis), sergent-fourrier de la 18e compagnie du 319e rég. d'infanterie, mle 016603 : dans la nuit du 13 au 14 et du 14 au 15 avril, pendant un bombardement intensif de l'ennemi, a fait preuve de bravoure et d'énergie. A assuré avec le plus grand sang-froid la distribution des munitions du dépôt fixe qui s'était écroulé sous un bloc de terre projeté par l'explosion d'une mine, et secondé efficacement un chef de section privé de ses gradés. Avait déjà eu antérieurement une brillante conduite, blessé en septembre 1914, était revenu au front sur sa demande.

Dehoulle (Adolphe), soldat de 1re classe de la 18e compagnie du 319e rég. d'infanterie, mle 0136 : a toujours été pour ses camarades un exemple de sang-froid et de courage. Dans la nuit du 13 au 14 avril, après une explosion de mine allemande devant les tranchées s'est porté l'un des premiers en avant, malgré les balles, pour procéder à l'occupation des entonnoirs produits par la mine.

Longval, soldat au 319e rég. d'infanterie (compagnie auxiliaire du génie 3/13 *bis*) : ayant eu la retraite coupée par un camouflet ennemi qui avait démoli la galerie dans laquelle il travaillait, a fait preuve de la plus grande énergie pendant les 18 heures qu'a duré son sauvetage, travaillant de son côté à sa délivrance, a demandé à continuer son service dès sa sortie.

Nouvelles militaires

Cavalerie

Le lieutenant-colonel de Redon, de l'escadron territorial de cavalerie légère de la 3e région, est affecté au 3e chasseurs d'Afrique, comme commandant du dépôt de chasseurs d'Afrique, à Lyon.

M. Levavasseur, sous-lieutenant de réserve au 3e escadron du train, est affecté au 5e cuirassiers.

M. de Reiset, sous-lieutenant de l'escadron territorial de dragons de la 3e région, est affecté au 28e dragons.

Etat-Major

Le général de brigade Gillet est placé dans le cadre de réserve.

Artillerie coloniale

Mutations. — Par décision ministérielle du 20 mai 1915, ont été affectés, savoir :

2e régiment au Havre : MM. le sous-lieutenant Thouvenot, et les sous-lieutenants à titre temporaire Didier, Duroy et Kulhaast, du 3e regiment à Charenton.

Le Pavillon italien

A l'occasion de l'entrée en ligne de la nation italienne qui, pour la défense du droit et de la liberté, renoue la tradition latine en se rangeant à nos côtés, le pavillon de cette nation a été arboré hier sur la façade de notre Hôtel de Ville.

C'est là un hommage justement rendu à l'ardeur des sentiments de nos nouveaux alliés, ainsi que la consécration de l'importante victoire que nos ministres et nos ambassadeurs viennent de remporter sur la diplomatie allemande et autrichienne.

Consulat général royal d'Italie au Havre

On informe les citoyens italiens résidant dans la juridiction de ce Consulat royal et appartenant à la première ou seconde catégorie des classes allant de 1876 à 1895 inclus, de l'armée royale, que la mobilisation ayant été décrétée, ils devront, dans le plus bref délai, se présenter à ce Consulat royal pour être, si aptes au service militaire, dirigé gratuitement sur l'Italie.

On fait connaître aussi que pleine amnistie est accordée à tous les réfractaires, insoumis et déserteurs.

R. Consolato generale d'Italia in Havre

Si rende noto ai sudditi italiani residenti nella giurisdizione di questo R. Consolato e che siano militari di prima o di seconda categoria delle classi dal 1876 incluso al 1895 incluso del R. Esercito, che essendo stata indetta la mobilitazione, dovranno del più breve termine possibile presentarsi a questo R Consolato per essere, se abili, inviati gratuitamente nel Regno.

Con l'occasione si fa presente che è concessa piena amnistia a tutti i renitenti, omessi di leva e disertori.

Travail dans l'Industrie

L'Age d'admission

Extrait du *Recueil des Actes administratifs* :

Les enfants ne peuvent être admis au travail qu'à treize ans révolus (article premier du Livre II du Code du travail).

Toutefois, les enfants munis du certificat d'études primaires et d'un certificat d'aptitude physique délivré par un médecin chargé d'un service public et désigné à cet effet par le préfet, peuvent être admis au travail à partir de 12 ans révolus (articles 2 et 3 du même livre).

Conformément à l'article 88, le livret ne peut être délivré que dans les conditions prévues aux articles 1, 2 et 3 du Livre II du Code du travail.

L'attention de MM. les maires est appelée sur les inconvénients graves qui peuvent résulter d'une dérogation aux dispositions qui précèdent pour les enfants et pour les industriels qui se trouvent ainsi incités à les employer.

En effet, en dehors des sanctions pénales que peuvent encourir ceux-ci en employant des enfants en sous-âge, il ne faut pas perdre de vue que ces enfants ne bénéficient pas de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail qui, en l'espèce, rentrent dans le droit commun, — article 1382 du Code civil. (Cour de cassation, Chambre civile, 22 juin 1912.)

A l'Hôpital Frascati

Le corps médical militaire, — dans un sentiment d'exquise sollicitude dont il n'a cessé de faire montre à l'égard de nos glorieux blessés, — a estimé qu'il n'était pas inutile, en regard des soins donnés aux corps meurtris, d'entretenir dans un état constant de bonne humeur faite de courage et d'espérance, le moral des troupes confiées à ses soins.

C'est dans cet esprit qu'hier, à l'occasion du lundi de la Pentecôte, M. le docteur Loppé, médecin chef de l'hôpital temporaire n° 10 (hôtel Frascati), organisait, avec le gracieux concours d'artistes de la garnison une matinée concert dont le seul programme était plein d'alléchantes promesses. Des noms connus, des airs goûtés, un choix irréprochable du monologue et de la chanson, en fallait-il plus pour enthousiasmer les chers malades qui se sentent revivre dans ces fêtes intimes qui leur rappellent le foyer, et leur disent qu'ils ne sont oubliés de personne ; mieux, que chacun s'ingénie à leur rendre la vie plus douce pour atténuer leur souffrance, en l'attente d'une prompte et complète guérison ?

Retenu par des obligations de service, M. le contre-amiral Biard s'était excusé de ne pouvoir assister à la matinée. C'est donc M. le général Williams, commandant la base anglaise, qui occupe la présidence ; à ses côtés avaient pris place MM. le docteur Bailly, médecin-chef de la place du Havre ; les lieutenants de vaisseau Morel et Durand ; le colonel Jones, de l'armée anglaise ; l'abbé Julien, aumônier de l'hôpital ; le docteur Loir, directeur du bureau municipal d'hygiène ; le docteur Luppé, médecin chef ; les dames infirmières et le personnel de l'hôpital ; de nombreux officiers de la garnison et tous les malades, officiers et soldats, en traitement.

Un excellent orchestre symphonique de 25 musiciens, sous la direction de MM. Feuillye et Gregy — et dont M. Vierne, organiste de Notre-Dame-des-Champs de Paris, est le talentueux pianiste — ouvre la matinée par une impeccable interprétation de la *Marche russe*, de Ganne, qui est chaleureusement applaudie.

M. Mougins, dans *Bonsoir m'amour*, puis M. Alépée, dans *La demande d'emploi* et *Ils n'en avaient pas*, ont rapidement conquis

l'auditoire. M. Caron, dans son répertoire, M. Hallo, ont excessivement plu. Un comique, au saisissant talent, M. Livert, de l'*Eldorado*, a tenu l'assistance sous le charme ; vivement acclamé, il a été plusieurs fois rappelé en scène, et s'est retiré sous un déluge de bravos.

M. G. David, de l'Opéra-Comique, nous a donné avec un sentiment parfait : *Les Poilus* et *La lettre d'un mobilisé* ; le merveilleux accompagnateur qu'est M. Vierne a doucement soutenu cette superbe et douce voix de ténor où se trouvent à la fois l'ampleur et le sens des nuances, et qui s'est élevée dans le grand hall, puissante comme la tempête, douce comme une caresse, tenant chacun sous le charme qui se traduisit par de longues acclamations.

Le Ballet de Coppélia, par l'orchestre, est une heureuse transition entre la première et la seconde partie.

Ah ! comme il m'est agréable d'avoir à dire ici tout le bien que je pense du talent de M. Pierre Martin, auteur dramatique nous disant ses vers, — *Le Fusil*, *Les Zeppelins*, — vers impeccables de forme et d'inspiration, dits de même impeccable façon que le spectateur se laissa prendre à leur charme qu'animait un souffle profond.

M. Noth, joyeux comique, est très apprécié. M. Vargas, de l'Odéon, dans *Le Vieil Habit*, de Richepin, *O ma France*, de Deroulède, et *Au Kronprinz*, de Jean Coqueteau, est longuement applaudi ; de même M. G. David, dans *Ils sont jolis vos Yeux* et *Petit Soldat*.

La salle entière est conquise et secouée d'un grand frisson patriotique dans l'interprétation d'une chanson de route : *On les aura* ! où M. Leroux révèle des qualités dramatiques de premier ordre. *Nights of gladness*, par l'orchestre : bravos, — et entr'acte.

Après une fantaisie sur *La Fille du Régiment*, par l'orchestre symphonique dont on ne saurait vraiment faire trop l'éloge, le rideau se lève sur le joyeux acte vaudeville de Courteline : *Un Client sérieux*. M. Delcourt, du 24e territorial, a brossé avec talent le décor un peu sévère d'un prétoire où il n'a omis ni les balances, ni le glaive sous l'égide *Lex*.

L'interprétation fut très bonne, et je m'en voudrais de ne pas citer chacun des interprètes : MM. R. Bataille, P. Leroux, Caron, Alepée, Guibert, Mougins, Allo, Longuet et Andrieux. Ils ont tenu leur rôle avec intelligence, naturel et sincérité, mettant le public en une vraie et légitime joie.

Après quoi, — les bravos chaleureux ayant fait trêve, — l'orchestre attaqua les hymnes nationaux : anglais, belge, français et italien, que l'assistance entière écouta religieusement debout et applaudit avec entrain.

Cinq heures avaient sonné depuis long temps déjà quand cette petite matinée, commencée à 2 heures 1/2, prit fin.

La sortie se fit d'ailleurs sans enthousiasme car on venait de passer là, dans le plus joli cadre, et au milieu de tant de glorieux spectateurs, des heures fort agréables, et on eût souhaité que la fête se prolongeât.

Un jour prochain, on recommencera ; et nos vaillants blessés, qui disaient si bien hier leur joie et leur reconnaissance pour leur médecin chef, ses collaborateurs et les organisateurs de la matinée, auront de nouveau l'occasion d'applaudir au talent de leurs aimables camarades.

Société Anonyme Française

PETER & KOHLER

Pour répondre à certains bruits tendancieux, la société Anonyme Française *Peter et Kohler*, concessionnaire pour la France de la fabrication et de la vente des marques *Peter, Cailler, Kohler et Nestlé*, déclare que les produits vendus par elle proviennent de sa propre usine à *Paris*, à l'exception de spécialités, qui, pour des raisons techniques, ne peuvent, pour le moment, être fabriquées en France et qui sont livrées par *Peter, Cailler, Kohler*, Chocolats Suisses, Société anonyme, à *Vevey*.

Cette dernière Société est une maison Suisse, tant au point de vue de son capital qu'à celui de son Conseil d'Administration, lequel comprend seize Administrateurs, dont quinze sont citoyens de la Suisse Française et un citoyen des *Etats-Unis*.

La Société *Peter et Kohler* espère avoir, par ce qui précède, pleinement rassuré sa fidèle clientèle, à laquelle elle présente, avec ses remerciements pour la confiance accordée jusqu'ici, les compliments les plus sincères.

Enfant blessé

Dimanche, vers deux heures après-midi, le jeune Raphaël Siard, âgé de neuf ans, demeurant rue Louis-Philippe, 27, allait chercher du vin aux Caves Générales avec un litre vide. A l'angle de la rue Frédéric-Bellanger, l'enfant glissa et tomba au bord du trottoir. Son litre se brisa et il fut blessé au thorax.

Des passants le conduisirent à la pharmacie Schmidt, rue d'Etretat, où il fut reconnu que sa blessure présentait une certaine gravité.

L'enfant fut transporté à l'Hospice Général.

Commencement d'incendie

Hier, vers deux heures après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un tas de balles de coton déposées sur le quai de la Gironde, près de la rue du Général-Chanzy.

M. Groult, restaurateur, demeurant au n° 11 de cette rue, fut un des premiers à s'apercevoir du sinistre. Aidé de plusieurs personnes, il s'occupa à écarter les balles atteintes par les flammes et à combattre le feu au moyen de seaux d'eau. Les balles atteintes étaient au nombre de huit.

Les pompiers qu'on avait prévenus arrivaient bientôt sous les ordres de l'adjudant David et complétèrent l'extinction.

Deux hommes munis d'une lance sont restés en surveillance durant la nuit.

La Bibliothèque des Familles, cédant temporairement son local à la **Croix Rouge**, est tranférée, *1, rue du Chillou (entresol)*.

Singulier personnage

Dimanche soir, vers huit heures un quart, M. Victor Lebourgeois, âgé de 40 ans, ouvrier peintre, demeurant rue du Petit-Croissant, 59, venait de se coucher avec son épouse.

Il entendit tout à coup que l'on cherchait avec insistance à la porte de sa chambre.

M. Lebourgeois se leva pour voir qui était là, ouvrit sa porte et se trouva en présence d'un individu inconnu qui le saisit à la gorge, le repoussa à l'intérieur, le fit tomber sur son lit et lui porta des coups de poing au visage.

Mme Lebourgeois s'était levée précipitamment pour aller chercher du secours. L'individu se sauva alors par la fenêtre du logement qui est situé au premier étage et, en suivant la corniche, il pénétra par la fenêtre dans un autre logement habité par M. Cudenec.

Ce dernier sonna le branle-bas et les voisins accoururent et arrêtèrent le singulier visiteur, qui fut conduit au poste de la rue Faidherbe.

C'est un nommé Jean Guillou, âgé de dixneuf ans, marin, demeurant rue du Grand-Croissant, 4.

Une enquête est ouverte, mais d'ores et déjà Guillou a été laissé en liberté.

Vol de Coton

Procès-verbal a été dressé à Marie Marion, âgée de 28 ans, journalière, demeurant rue des Galions, 23 ; à la femme Milet, née Heyd, âgée de 27 ans, demeurant rue de l'Eglise, 88, à la femme Cam, née Marguerite Maze, âgée de 31 ans, demeurant Jules-Masurier, 3. Ces trois femmes furent surprises par les agents Millet et Anest, sur le quai de Seine, dimanche matin, à huit heures, au moment où elles volaient du coton à même des balles déposées à cet endroit.

M. MOTET DENTISTE, 52, r. de la Bourse 17, r. M.-Thérèse

Conférences et Cours

Contre la Licence des Rues

Aujourd'hui mardi, à 5 heures, Salle des Conférences, à l'Hôtel de Ville aura lieu une réunion organisée par la Ligue de la Morale publique (Section du Havre) dans le but de rechercher les moyens de lutter contre l'immoralité de la rue.

Les membres des différentes ligues qui s'occupent de cette question sont priés de bien vouloir y assister.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prevoyance des Employés de Commerce au siège social, 8, rue Caligny. — *Téléphone n° 220*

MM. les Membres de la Société sont informés que l'inhumation de

Monsieur Gustave COUTURE

Membre stagiaire de la Société

aura lieu mardi 25 courant, à 8 heures 1/2 du matin.

On se réunira à l'Hospice Général, 55, *bis*, rue Gustave-Flaubert.

Cours Techniques Commerciaux

Cours du Mardi

ALLEMAND (Prof. M. Fritz, de l'Ecole Supérieure de Commerce) — 1re année, de 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4.

ANGLAIS COMMERCIAL (Prof. M. Desagher, professeur de l'Ecole Primaire Supérieure. — 1re année, section B, de 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4.

CALLIGRAPHIE (Prof. M. Laurent, Directeur d'Ecole Communale). — De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4.

ARITHMÉTIQUE ÉLÉMENTAIRE (Prof. M. Pigné, Directeur d'Ecole Communale). — De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4.

DACTYLOGRAPHIE. — De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4

STÉNOGRAPHIE (Prof. M. Farant, Employé de commerce, mobilisé. Intérimaire. M. Maurice Pillié, Rédacteur-Sténographe du *Petit-Havre*). — 1re année, de 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4.

Saison 1915 **VITTEL** Saison 1915
Pour Renseignements, écrire :
Directeur Etablissement. VITTEL

Bulletin des Sports

Football Association

Le Tournoi de sixte du Havre Athletic Club

Les petits matches, nombreux et très disputés, qui constituaient le tournoi de sixte organisé par le Havre Athletic Club, ont pris fin hier.

Cette réunion, gratifiée d'un soleil magnifique, a été on ne peut plus intéressante. Les vainqueurs du tournoi ont été les équipiers du Royal Army Medical Corps, première équipe, dont la composition était la suivante :

Fairley, Swift, Carnaby, Billington, Faffee, Alders.

De ces six joueurs, Carnaby fut le plus étourdissant. Jouant comme back, il fut le pilier de son équipe et lorsque dans l'avant-dernier match, les « Docteurs » battirent les « Vétérinaires » de la Base Remount Depot, les *supporters*, nombreux sur la touche, firent à leurs équipiers une longue ovation.

Le H A C (2) s'est aussi montré très brillant. Il est allé jusqu'à la finale et n'a été battu que par un point, un *corner* malheureux.

Voici les résultats de cette dernière journée :

A S C M T bat H A C (3) 7 à 2.
H A C (2) bat B R D (2) 8 à 4.
B R D (1) bat R A M C (1) 3 à 1.
R A M C (2) bat H A C (1) 6 à 1.
H A C (2) bat A S C M T 3 à 2.

Finale :

R A M C (2) bat B R D (1) 3 à 2.
R A M C (2) bat H A C (2) 2 à 1.

Les équipiers du R A M C (2) ont reçu une breloque commémorative de cette intéressante réunion sportive.

Patronage Laïque Havrais. — Dimanche a eu lieu à la salle de la rue de Fleurus, après l'entraînement, la réunion de tous les coureurs en vue d'élire les membres de la Commission d'athlétisme.

Le bureau se compose ainsi : président honoraire, M. Bazille ; vice-présidents, MM. Vignal et Guillemâtre ; président actif, M. Lejeune ; trésorier, M. Lesauvage : secrétaire, M. Rys.

Sont membres de la Commission pour la saison d'été : MM. Rose, Grâce, Duval, Bourdel et Lagadec.

Les jeunes gens qui voudraient pratiquer l'athlétisme peuvent se faire inscrire les mardis et vendredis, à six heures du soir, ou le dimanche matin de 9 heures à 11 heures.

Conseils pratiques sur l'hygiène et la culture physique par M. Lejeune. Hydrothérapie.

Le terrain de la rue de Fleurus est au centre de la ville.

Natation

Havre Athletic Club. — Le président de la Commission de natation du Havre A. Club est heureux de porter à la connaissance des membres du HAC que malgré les difficultés du moment la section va être en mesure de procéder à l'ouverture de la saison le 1er juin, à son local de Frascati, dont les aménagements utiles viennent d'être terminés. La baigneuse se tiendra comme d'usage à la disposition des membres, deux heures avant, pendant, et deux heures après chaque marée. Les cartes donnant droit à un nombre de bains illimité peuvent être dès à présent retirées contre la somme de 6 francs, chez le président de la Commission, M. L. Hautpois, 22, rue Séry.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Bolbec

Nos Concitoyens au front. — M. Edouard Sénécal, employé à la Société Générale, fils de M. E. Sénécal, ancien charcutier à Bolbec, rue Léon-Gambetta, a été, pour sa belle conduite au feu, élevé au grade de lieutenant au 329e d'infanterie. Le 27 septembre, il était blessé deux fois et cité à l'ordre du jour de l'armée, avec la mention suivante : « Malgré ses blessures, a maintenu sa troupe sous un feu très violent. »

— M. René Mouette, neveu de M. Adrien Masse, suppléant du juge de paix de Bolbec, était sorti de l'Ecole des Arts et Métiers de Lille ; le 19 août, il était nommé sergent au ...e d'infanterie alpine.

Peu de temps après, il partait en reconnaissance avec une demie section ; enveloppé par un ennemi bien supérieur en nombre, il faisait mettre baïonnette au canon, perçait les lignes ennemies, ramenait la plupart de ses hommes et était cité à l'ordre du jour. Blessé à Rambervilliers, nommé sous-lieutenant à vingt ans, il repartait dernièrement pour le front, combattait dix jours et dix nuits, restait seul comme officier, prenait le commandement d'un bataillon et recevait de nouvelles félicitations.

Le Surmenage des Enfants

Il y a beaucoup à critiquer dans les méthodes modernes d'éducation. Elles demandent trop d'heures de travail à l'enfant et ne lui en laissent pas assez à consacrer aux exercices et aux jeux de plein air. Quand on ajoute encore au travail habituel l'étude de la musique et de certains autres arts, le cerveau de l'enfant se trouve surmené. Dans ces conditions, le sang de l'enfant s'appauvrit et le soutien du système nerveux n'est plus assuré. L'enfant devient pâle, ses yeux sont cernés, il n'est plus appliqué, mais nerveux et irritable et il ne dort plus. Tout cela démontrant bien que l'on a trop demandé au sang et qu'on a abusé du système nerveux. Les Pilules Pink sont parfaites pour les enfants, car elles tonifient le système nerveux et régénèrent et enrichissent le sang toujours affaibli au moment de la croissance.

Un exercice raisonnable au grand air, une nourriture substantielle et 9 ou 10 heures de sommeil ajoutés au traitement des Pilules Pink, rétabliront les forces de l'écolier déprimé et calmeront les nerfs de l'enfant le plus irritable.

On trouve les Pilules Pink partout.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 24 mai. — Robert GEFFRAY, rue du Champ-de-Foire, 65 ; Marcelle MARTIN, rue du Lycée, 103 ; Marie DUPONCHEL, rue Guillaume-le-Conquérant, 9 ; Albertine FAIRON, rue Guillaume-le Conquérant, 9 ; Pierrette LINTANF, rue Gustave-Brindeau, 78 ; Jean BLONDEL, rue Victor-Hugo, 3 ; Hélène FEUILLOLEY, rue Fénelon, 2 ; Jean DIOME, rue Jules-Lecesne, 134.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tel. 95)
VOITURES dep. 47 fr.
Bicyclettes *"Touriste"* *entièrement équipées à* **150 f.**

DÉCÈS

Du 24 mai. — Parfait GUÉRARD, 42 ans, mercier, rue du Grand-Croissant, 7 ; Denise VAUCLIN, 8 mois, rue Beauvallet, 2 ; Joséphine FILOQUE, veuve BARABÉ, 48 ans, journalière, rue de l'Alma, 5 ; Louise RENOUF, épouse DEWESY, 46 ans 1/2, journalière, place de la Gendarmerie, 13 ; Françoise GRÉGOIRE, épouse LE BIHAN, 38 ans, journalière, rue Percanville, 35 ; Louise PERJON, veuve MARCHAND, 77 ans, sans profession, rue de la Cité Havraise, 55 ; Adrien FEUGIER, 27 ans, docteur en médecine, rue de Normandie, 324.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TÉLÉPHONE 93

Imprimerie du Journal LE HAVRE
35, RUE FONTENELLE, 35
LETTRES DE DÉCÈS
Depuis 6 francs le Cent

Mort au Champ d'Honneur

Mme Léon-Charles MARTIN, son épouse ; *les familles MARTIN, ROCQUET, CLIQUET, BRUMENT, L'CIRIEUL ; le Personnel des Magasins du « Vieux Chêne » et les Amis* ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Léon-Charles MARTIN

blessé mortellement au cours d'un combat et décédé à l'Hôpital Boucicaut à Paris, le 18 mai 1915 dans sa 39e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Et vous prient d'assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 26 courant, à huit heures et demie du matin, en l'église de Sainte-Adresse, sa paroisse.

On se réunira à l'Eglise.

Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Mme veuve Ange GAUTIER, née BÉNARD ; M. et Mme Charles FLEURY, née GAUTIER ; M. Paul GAUTIER ; M. et Mme Raymond CHERVEL, née GAUTIER et leur Fille : M. André GAUTIER soldat au 82e d'infanterie ; M. Ange GAUTIER ; M. et Mme Jean GAUTIER et leurs Enfants ; M. et Mme Pierre BÉNARD ; M. et Mme Ferdinand BÉNARD et leurs Enfants ; Mlle Marie BÉNARD ; les Familles COQUELIN, LUCAS, BÉNARD, BUQUET, DELAPORTE, VINCENT, FLEURY, CHERVEL et les Amis, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur René GAUTIER

Soldat au 155e Régiment d'Infanterie

décédé à l'Hôpital de Sainte-Menehould, le 14 mai 1915, des suites de ses blessures, à l'âge de 24 ans.

Et vous prient de bien vouloir assister à la messe de *Requiem* qui sera dite à son intention le jeudi 27 mai, à 9 heures 1/2 du matin, en l'Eglise de Gonfreville-l'Orcher, sa paroisse.

L'inhumation provisoire a eu lieu au cimetière de Sainte-Menehould.

En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Charles LE BOURG

Lieutenant au 24e territorial
Ingénieur des Arts et Manufactures

décédé à l'Hôpital militaire, le 22 mai 1915, dans sa 47e année, muni des sacrements de l'Eglise,

Qui auront lieu le mercredi 26 mai, à dix heures du matin.

Réunion à l'Hospice Général, 55, rue Gustave-Flaubert.

De la part de :

Mme Georges ALEXANDRE, sa sœur ;
M. Georges ALEXANDRE, son beau-frère ;
M. Charles ALEXANDRE, son neveu ;
Mlle LE BOURG, cousine ;
Des familles GIFFARD, RAULIN, LESTANG, LEROY, FAUQUET, BIGOT, VIMARD, CUSSY

Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Mme Veuve Adrien FEUGIER, née LEMESLE ;
Jacqueline et Jean FEUGIER ;
Mme Veuve FEUGIER ;
M. et Mme BENOIST DU SABLON et Mlles BENOIST DU SABLON ;
M. Marcel FEUGIER, ingénieur agricole ;
M. Raymond FEUGIER, ingénieur du Polytechnicum de Zurich, brigadier au 20e dragons, au front ;
M. Etienne FEUGIER ;
M. et Mme A. LEMESLE ;
Le Capitaine A. LEMESLE, du 2e tirailleurs algériens, au front ;
Mme Veuve DUMINY ;
M. et Mme GALLIEN ;
Les Familles PAIN, ARBOD, BRUYAT, LEMESLE, HALLOUET et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte très cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Adrien FEUGIER

Docteur en Médecine

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, gendre, oncle, neveu, cousin et ami, décédé le 24 mai 1915, dans sa 28e année,

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 26 courant, à huit heures et demie du matin, en l'Eglise Saint-Léon, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 324, rue de Normandie.

Priez Dieu pour le Repos de son Ame.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société Anonyme. — Capital : 500 millions

Assemblée générale annuelle du 6 Mai 1915

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis le 6 mai 1915 en Assemblée ordinaire sous la présidence de M. Guernaut, Président du Conseil d'Administration.

Le Rapport constate d'abord que l'activité du premier semestre fut à peu près normale, mais qu'au cours du second se déroulèrent les événements les plus graves qui se soient produits depuis la fondation de la Société. Puis, après avoir rappelé les mesures prises pour remédier aux conséquences de la crise déterminée par l'ouverture des hostilités et en avoir constaté l'heureux effet, il expose les difficultés que rencontra l'administration de la Société Générale pour maintenir le fonctionnement normal des services qu'étaient venus successivement troubler le départ de 8.456 Agents mobilisés, l'évacuation de 30 Agences menacées par l'invasion, le transfert à Bordeaux pendant quelques semaines du Conseil, de la Direction et d'une partie des services. Malgré ces difficultés rapidement surmontées, grâce au dévouement du personnel et à la confiance de la clientèle, la Société Générale put efficacement contribuer au placement des Bons et Obligations de la Défense Nationale pour plus de 300 millions.

Le Conseil s'élève ensuite contre la campagne systématique de dénigrement dont la Société Générale fut l'objet au printemps de 1914, notamment contre les imputations calomnieuses qui la représentaient comme ayant prêté à l'Allemagne des fonds considérables. Or les seuls comptes de la Société Générale avec l'Allemagne étaient et sont encore des comptes d'encaissement de papier qui au 4 août, dans un bilan de 2 milliards, ne présentaient que le solde insignifiant de 663.483 francs. En outre, la Société Générale avait dans un portefeuille de 900 millions, 18,500,000 francs de papier allemand sur France et 3,900,000 francs de papier sur Allemagne. Aucun autre compte ou engagement direct ou indirect n'existait et n'existe encore. De tels chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

En raison du caractère forcément provisoire des comptes, du fait que 18 Agences sont encore situées en pays envahi, par suite aussi de l'impossibilité de faire actuellement une évaluation précise des engagements d'ordre commercial, et bien que les engagements d'ordre financier aient été examinés avec soin et évalués avec prudence, le Conseil ne présente qu'une situation au 31 décembre ne pouvant être, à proprement parler, qualifiée de Bilan. Cette situation fait ressortir un bénéfice net de 10.256,874 francs, tous amortissements déduits, résultat en somme très satisfaisant d'un seul semestre productif. Pour les mêmes motifs, le Conseil propose de reporter intégralement ce solde à nouveau, et de prélever sur les réserves qui, après ce prélèvement, atteindront encore la somme de 128 millions, la somme nécessaire pour répartir aux actions un intérêt de 4 0/0 sur le capital versé.

Le Conseil adresse ensuite des éloges au personnel qui, jusqu'au bout, a rempli et remplit encore son devoir dans les agences situées en pays envahi ou sur la ligne de feu. Il salue la mémoire des nombreux agents tombés au champ d'honneur et rend hommage à la vaillance de ceux qui ont été l'objet de citations, décorations ou promotions dont la Société Générale ressent une légitime fierté.

Le Rapport se termine par l'expression des regrets unanimes qu'a laissés au Conseil la retraite de Monsieur Dorizon, rendue nécessaire par son état de santé. Le nom de Monsieur Dorizon restera indissolublement lié à celui de la Société Générale ; la solide organisation des Services, la confiance inébranlable de la clientèle, le zèle et la compétence du personnel qui ont permis à la Société Générale de surmonter le trouble causé par la guerre et les campagnes de calomnie, sont en effet le résultat des 18 années que dura l'effort assidu et patient de Monsieur Dorizon. Le Conseil a fait appel, pour le remplacer comme Président, à Monsieur Guernaut, ancien Directeur du Mouvement Général des Fonds au Ministère des Finances, Sous-Gouverneur honoraire de la Banque de France, Administrateur depuis 1911.

Les Censeurs-Commissaires se sont associés aux propositions du Conseil et ont demandé à l'Assemblée de ratifier le choix qu'ils ont fait de Monsieur Desroys du Roure, Directeur honoraire au Ministère des Finances, pour remplacer Monsieur Chapsal, qui a été appelé à reprendre des fonctions actives au Ministère du Commerce.

L'Assemblée a voté à l'unanimité, moins deux actionnaires, toutes les propositions du Conseil, notamment l'approbation des comptes de l'exercice 1914, le report à nouveau des bénéfices et le prélèvement sur les Réserves de la somme nécessaire à la répartition d'un intérêt de 10 francs par action, sous déduction des impôts, soit net, 9 f. 60 payables à partir du 1er juillet.

L'Assemblée a en outre renouvelé les pouvoirs pour 5 ans de MM. Dejardin-Verkinder, Lemarquis, de Fourtou, Wagner, administrateurs sortants ; ratifié la nomination comme censeur de M. Desroys du Roure, et nommé commissaires MM. Lavallée, Cornélis de Witt et Desroys du Roure. R (9367-1912)

Comité de Défense des Intérêts Généraux du 2e Canton du Havre

MM. les membres du Comité sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté collègue.

M. Parfait-Edmond GUÉRARD

Commerçant

qui auront lieu aujourd'hui mardi 25 courant, à 1 h. 1/2 du soir.

Priére de se réunir au domicile mortuaire, 7, rue du Grand-Croissant.

Le Président,
ARSÈNE LECONTE.

Mme veuve DÉCHAMPS, Mlle Fernande DÉCHAMPS, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service célébré à la mémoire de

Julien DÉCHAMPS

du 154e Régiment d'Infanterie

M. et Mme Narcisse VOTIER et la famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Madame veuve François VOTIER

née Léopoldine HAREL

Mme Veuve POUPINET, sa mère ;
M. et Mme PROD'HOMME, née POUPINET, ses beau-frère et sœur ;
Mlle Henriette PROD'HOMME, sa nièce ;
Mme Veuve AUBERY ;
Mlle Virginie LEMESNAGER ;
Mme Veuve GUESDON, ses tantes
M. Emile GUESDON ;
M. Pierre GUESDON, missionnaire au Cambodge ;
Mlles Virginie, Alice et Maria GUESDON, ses cousins et cousines ;
Mme Veuve LEFAN, ses Enfants et Petits-Enfants ;
Les Familles POUPINET, PROD'HOMME, AUBERY, GUESDON, LEMESNAGER, LEFAN, BLONDEL et les Amis,

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Charles-Emile-François POUPINET

Mme GENTIL-LE JAMBLE, Mlles GENTIL, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Madame Veuve LE JAMBLE

née Amélie VASSAL

M. et Mme Auguste JAMES, ses fils et belle-fille ; *Mlle Yvonne JAMES et M. Jacques JAMES*, ses petits-enfants ; *Mme veuve AUVRAY*, sa sœur ; *M. et Mme HOUILLANT, Mlle Angèle AUVRAY*, ses neveu et nièces ; *Mlles Françoise et Marie-Louise HOUILLANT*, ses petites-nièces ; *ses Amis* remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Auguste JAMES

Retraité de l'Octroi

HYGIÈNE DU SOLDAT

L'Alcool de Menthe de **Ricqlès** est indispensable dans tout paquetage. Par son action antiseptique, il assainit l'eau, préserve des épidémies et dissipe tous malaises. C'est un stimulant énergique. Exigez du **Ricqlès**. R (3706)

SAVON SUNLIGHT

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

549

ECHANTILLON GRATUIT sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 173, Quai de Valmy, Paris.

ARTHRITIQUES

tous les 2 ou 3 jours un Grain de Vals au repas du soir régularise les fonctions digestives.

EN VENTE

dans nos Bureaux et chez nos Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE

des Chemins de Fer de l'ETAT

Etabli au 11 Avril 1915

*Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service établi au **11 Avril 1915**.*

Prix : 10 centimes

BAC A VAPEUR

Entre **QUILLEBEUF** et **PORT-JÉROME**

Mois de Mai/Juin

Premier départ de Quillebeuf à 6 heures du matin ; dernier départ de Quillebeuf à 7 heures du soir. Premier de Port-Jérome à 6 h. 30 du matin ; dernier départ de Port-Jérome à 7 h. 30 du soir.

A l'exception des arrêts ci-dessous indiqués

25, Arr. de 4 h. 15 à 6 h. —	29, Arr. de 6 h. 50 à 8 h. 50
26, Prem. dép. à 6 20 mat.	Dern. dép. 7 h. 20 soir.
arr. de 4 h. 45 à 6 h. 45	30, Arr. de 7 45 à 9 45
27, Prem. dép. 7 h. 15 mat.	31 Arr. de 8 h. 30 à 10 30
Dern. dép. 5 h. 35 soir.	1 Arr. de 9 20 11 h. 20
28, Arr. de 6 h. 05 à 8 h. 05	2, Arr. de 10 h. 10 à 12 h. 10
Dern. dép. 6 h. 30 soir.	3, Arr. de 11 h. — 1 h. —

Pendant les heures d'arrêt, le service de voyageurs est assuré par une barque.

Feuilleton du PETIT HAVRE 106

La Reine des Montagnes

PAR

Henri GERMAIN

TROISIÈME PARTIE

— Où alors, repris Julien, nous n'avons plus qu'un moyen de salut.

C'est de nous saisir du fameux coffret, s'il est encore ici, d'atteler le cheval au cabriolet et de filer sans nous occuper de la morte.

— Elle resterait donc sans sépulture ? fit Moncal frissonnant, et dont la voix s'étranglait.

Ah ! non... non... j'ai trop longtemps aimé cette pauvre femme !

Je ne pourrais pas la savoir abandonnée ainsi.

Et puis, voyons, Julien, réfléchis, c'était ta mère... ta mère, entends-tu ?... Non, non, c'est impossible ; nous ne pouvons pas la laisser comme ça...

Ah ! quelle affreuse situation !...

— Alors, tu es pour le premier moyen ? Moncal ne répondit pas.

Il hésitait encore, terrifié à la pensée de toucher le cadavre de Gabrielle, de le porter, de l'enterrer lui-même.

— Voyons du courage, insista Julien. Considère que la pauvre femme n'a plus rien à redouter, tandis que nous, au contraire, nous avons à sauvegarder nos existences ?

Choisis donc entre ma proposition et le bagne !

— Eh bien, soit, acquiesça Moncal, soudain résolu, je ferai ce que tu voudras !

— Alors, ne perdons pas une minute, viens !

Sur ce dernier mot, Julien Lériot se leva, sortit de l'habitation, suivi de son père, et se rendit à la petite serre, où se trouvaient autrefois les outils de jardinage.

Par bonheur la clef se trouvait sur la porte. Les deux hommes prirent deux bêches, une petite lanterne sourde qu'ils allumèrent, puis ils marchèrent vers le fond du jardin.

Ils s'arrêtèrent au petit rond-point entouré de lilas, où jadis ils avaient enterré le produit de leurs vols audacieux.

— Ici, fit seulement Julien.

Et la funèbre besogne commença.

Il fallut trois heures de travail acharné pour creuser une fosse profonde d'un mètre environ et longue de deux.

Lorsqu'elle fut prête, les deux compagnons se relevèrent, haletants.

Leurs fronts ruisselaient de sueur, leurs muscles étaient épuisés.

— A la maison, ordonna Julien.

Un instant après, ils se retrouvaient dans la salle à manger et se laissèrent tomber lourdement sur des sièges, en se regardant avec une sorte d'effroi pitoyable.

— Il faut réagir, dit Julien, au bout d'un moment. Attends-moi une minute, je vais chercher quelque chose.

En même temps, il se leva, saisit la lampe et se dirigea vers le couloir.

— Où vas-tu, où vas-tu ? s'écria Moncal, d'un accent épouvanté.

Ne me laisse pas seul... sans lumière !

— De quoi donc as-tu peur ?

— De tout... de tout... D'elle surtout !

— Alors, viens avec moi ?

Et Julien entraîna son père tremblant, vers la cave.

Ils y descendirent ensemble.

La lampe posée à terre, l'ex-président des Perceurs de Murailles se dirigea vers un coin sombre, où se trouvaient accumulés, les uns sur les autres, une quantité de gravats couverts de moisissures.

Sans perdre un instant, il commença à rejeter les gravats à quelque distance.

Moncal regardait étonné, sans faire un mouvement pour l'aider.

Bientôt, une couche de sable apparut.

Julien la déblaya de ses deux mains et découvrit enfin une sorte de couvercle en planches.

Il les souleva, les rejeta sur les gravats, et mit à découvert un trou béant, profond de cinquante centimètres environ, au fond duquel reposait une boîte métallique.

Julien s'en empara.

— Elle est pleine ! s'écria-t-il, presque joyeusement.

Les imbéciles n'ont pas perquisitionné ici.

Remontons-là, nous viderons tout à l'heure le contenu dans nos valises.

Ah ! j'oubliais, ajouta-t-il, au moment où il allait gravir l'escalier.

Et, reposant la caisse, il se baissa vers des bouteilles pleines, alignées le long du mur, examina l'une d'elles à la lumière de la bougie et la tendit à Moncal.

— Voici de quoi nous donner du courage ! murmura-t-il.

Les deux hommes se retrouvèrent bientôt dans la salle à manger.

Julien prit deux verres à bordeaux dans un buffet, déboucha la bouteille et emplit les verres.

— Du vieux calvados, dit-il à Moncal ; bois, ça va te remonter sûrement.

L'ex-homme d'affaires ne se fit pas prier. En deux gorgées, il vida son verre.

Julien but plus lentement.

Il songeait, entrevoyant maintenant le salut certain.

Enfin, après un repos de dix minutes, il dit gravement :

— A présent, finissons !

— En même temps, il alluma une bougie, la plaça de façon à éclairer le couloir, prit la lampe et se dirigea vers l'escalier.

Moncal le suivait, repris d'un tremblement impossible à réprimer.

— Est-elle vraiment morte ?... émit-il timidement en se retrouvant dans la pièce où gisait le corps inerte de Gabrielle de Montlouis.

— Je vais m'en assurer, riposta Julien dont tout le sang-froid paraissait être revenu.

Puis, il prit une glace à main suspendue près de la cheminée, l'essuya soigneusement avec son mouchoir et s'approcha du lit.

Durant deux ou trois minutes, il tint le miroir devant la bouche entr'ouverte de sa mère.

Ensuite, il examina la surface polie ; aucune buée ne la ternissait.

— Tout est bien fini ! dit-il d'un air sombre, en se redressant impressionné, malgré toute sa volonté.

Puis, il reposa la glace sur un meuble.

— Oh ! ces yeux, ces yeux qui nous regardent ! fit tout à coup Moncal, d'un ton d'invincible effroi en se reculant jusqu'à la porte.

— Voyons, voyons, pas de faiblesse, ce n'est pas le moment.

D'ailleurs, tu ne la verras plus !

En disant cela, Julien ouvrit l'armoire, y prit une grande serviette, la posa doucement sur le visage de la morte, et la noua derrière la tête, qu'il osa soulever légèrement.

— Maintenant, allons, commanda-t-il.

Moncal dut obéir, malgré toute l'horreur ressentie.

Il saisit les jambes du cadavre, tandis que son fils prenait le dessous des bras.

Ils descendirent lentement, sans échanger un seul mot.

En arrivant dans le jardin, Moncal trébucha contre une plate-bande, il faillit laisser tomber le corps.

— Comme elle est lourde !... murmura-t-il angoissé.

Enfin, ils arrivèrent près de la fosse.

Aussi doucement que possible, ils y déposèrent leur funèbre fardeau, puis se regardèrent émus tous deux, les yeux pleins de larmes.

Cependant, Julien reprenait sa bêche pour rejeter la terre sur la morte, lorsque Moncal lui saisit le bras tout à coup.

— Ecoute, dit-il, d'un accent étranglé par la peur ; écoute, j'entends des pas de chevaux.

Aussitôt, Julien ferma la lanterne, courut à la maison, éteignit la lampe et la bougie qui brûlaient, puis revint se blottir derrière un épais massif d'arbustes, où déjà Moncal s'était caché. Ils restèrent alors accroupis dans l'obscurité, sans faire un seul mouvement, l'ouïe tendue anxieusement aux bruits du dehors, la respiration haletante.

Les pas des chevaux entendus par Moncal ne provenaient pas d'un effet de son imagination.

Ils résonnaient à présent, plus distinctement, sur la neige, durcie par le froid de la nuit.

Bientôt, ils semblèrent s'arrêter devant la grille.

Et dans le silence nocturne, une voix prononça distinctement ces mots :

— Vous voyez, brigadier, je ne me suis pas trompé, voici les traces des roues.

— Possible, répartit une autre voix ; mais qu'est-ce que ça prouve, ça, Junot ?

Tout simplement que Mme Denis est allée à Rouen, sans doute, et qu'elle s'est fait ramener en carriole.

— Mais les traces partent du chemin creux.

— Et après ?

Le voiturier a pu remiser son cheval un moment, le long du mur.

Moncal et Julien, grelottants de peur dans leur cachette, entendaient tout cela.

A la demande de sa Nombreuse Clientèle

M. MOTET

DENTISTE

17, rue Marie-Thérèse, 17, Havre

ayant fait un ACHAT CONSIDÉRABLE de

DENTS

1er Choix, 1re Qualité

consent à lui continuer de sérieux avantages.

RÉPARE les **DENTIERS** CASSÉS ou MAL FAITS ailleurs EN 1 HEURE

DENTIERS COMPLETS en 4 heures

Opère toutes les Dents Ou Racines abandonnées par l'insensibilisation

IL OFFRE à l'occasion des FÊTES de la PENTECOTE

DES **DENTIERS** NOUVEAUX MODÈLES

sans plaque, ni crochets

de 150 fr.....pour **45** fr.

de 200 fr.....pour **100** fr.

de 400 fr.....pour **200** fr.

DENTIERS depuis... **35** Fr.

Incroyable : DENTS à 1 fr. 50

DENTS de **12** fr. pour **5** fr.

DENTIER SPÉCIAL A 90 FR.

garanti sur facture

Extractions 1 fr. et 2 fr.

Fournisseur de l' « UNION ECONOMIQUE »

Inlays or et porcelaine, Dents-Pivots, Couronnes et Bridges

Extractions gratuites pour les Soldats : FRANÇAIS, BELGES et ANGLAIS.

AVIS AUX MILITAIRES

LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS

Prix Modérés

Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine.

Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés

Le Garage fournit Chauffeurs sérieux

GARAGE CAPLET — 34 — RUE DICQUEMARE

»—(8086)

CONSTIPATION

Guérie en prenant de temps en temps, le matin à jeun, un verre à madère d'eau

"De la ROCA"

La Reine des Eaux purgatives françaises

Entrepôt général

Pharmacie - Droguerie du PILON D'OR

Détail : Toutes les Pharmacies

Blessés convalescents surmenés

Demandez à votre Pharmacien

Le Phosphate de Chaux Gélatineux Assimilable de l'Abbé DELAHAYE

Le plus puissant Reconstituant de l'Organisme

Ce merveilleux médicament facilite la cicatrisation des blessures, de quelque nature qu'elles soient ; accélère la convalescence ; augmente et conserve les forces aux **Surmenés, Anémiés, Neurasthéniques.**

Le pot en pâte, **4** fr. Envoi franco gare contre mandat de **4** fr. **60** ; les 4 pots, **17** fr. **25**. — Le flacon liquide, **3** fr. **50**. Envoi franco gare contre mandat de **4** fr. **10** ; les 4 pots, **15** fr. **25**. — En vente dans toutes les Pharmacies. — Envoi brochure gratis : **Laboratoire de l'Abbé DELAHAYE, Saint-Etienne-du-Rouvray.** — Concessionnaires : TRAVERS et COLEU, pharmaciens-droguistes, Rouen.

RHUMATISMES

Enflures, douleurs, sciatique, goutte, M. Argentin, secrétaire de la mairie à Malaunay, affirme avoir été guéri radicalement après 14 mois de souffrances, par l'**Elixir du Dr Doudement** Toutes pharmacies, le fl. **6** fr. — Le Havre, Droguerie Levasseur, rue Thiers. 5 15 25—25jn (7579)

En Vente au Bureau du Journal

FACTURES CONSULAIRES pour le BRÉSIL

Le Service des Chemins de Fer

Service établi au **11 Avril**

HAVRE à DIEPPE par CANY et FECAMP et vice versa

STATIONS	1 2 3	1.2.3	1.2.3	1 2 3	1.2.3	1 2 3
Le Havre.....dép	— —	7 35	13 35	16 30	18 5	20 36
Graville-Ste Honorine	— —	7 42	13 42	16 35	18 12	20 35
Harfleur	— —	7 48	13 48	16 40	18 19	20 41
Roue les	— —	7 55	13 55	16 44	18 24	20 46
Demi-Lieue	— —	7 58	13 58	16 48	18 27	20 56
Montivilliers	— —	8 2	14 2	16 54	18 30	20 56
Epouville	— —	8 9	14 9	16 57	— —	21 5
Rolleville	— —	8 15	14 17	17 5	— —	21 13
Turretot-Gonneville	— —	8 24	14 26	17 13	— —	21 24
Criquetot-l'Esn	— —	8 33	14 35	17 21	— —	21 35
Ecrainville	— —	8 40	14 42	17 27	— —	21 43
Goderville	— —	8 49	14 52	17 34	— —	21 53
Les Ifs.....{ar.	— —	8 58	15 1	17 42	— —	22 3
.....{dé.	— —	9 2	15 6	17 44	— —	22 7
Fécamp.....{ar.	— —	9 16	15 20	17 56	— —	22 20
.....{dé.	5 30	9 32	15 32	— —	— —	— —
Fécamp-St-O	5 42	9 38	15 38	— —	— —	— —
Colleville	5 57	9 45	15 45	— —	— —	— —
Valmont	6 15	9 52	15 52	— —	— —	— —
Ourville	6 39	10 4	16 4	— —	— —	— —
Grainville-la-T	6 53	10 43	16 43	— —	— —	— —
Cany.....{arr	7 »	10 20	16 20	— —	— —	— —
.....{dép.	7 10	10 23	16 23	— —	— —	— —
St-Vaast-B.{arr.	7 30	10 35	16 35	— —	— —	— —
.....{dép.	7 35	10 40	17 7	— —	— —	— —
Héberville	8 6	10 52	17 28	— —	— —	— —
St-Pierre-le-V	8 16	11 2	17 51	— —	— —	— —
Luneray	8 27	11 13	18 23	— —	— —	— —
Gueures-Brachy	8 35	11 21	18 40	— —	— —	— —
Ouville-la-Riv	8 45	11 31	19 »	— —	— —	— —
Offranville	8 57	11 43	19 30	— —	— —	— —
Petit-Appeville	9 6	11 52	19 40	— —	— —	— —
Dieppe.....arr.	9 13	12 »	19 49	— —	— —	— —

STATIONS	1 2 3	1.2.3	1 2 3	1.2.3	1 2 3	1.2.3
Dieppe.....dép.	— —	6 26	11 49	— —	— —	17 55
Petit-Appeville	— —	6 32	11 55	— —	— —	18 6
Offranville	— —	6 40	12 3	— —	— —	18 34
Ouville-la-Riv	— —	6 52	12 15	— —	— —	18 53
Gueures-Brachy	— —	6 59	12 22	— —	— —	19 12
Luneray	— —	7 6	12 29	— —	— —	19 35
St-Pierre-le-V	— —	7 15	12 38	— —	— —	19 56
Héberville	— —	7 25	12 48	— —	— —	20 22
St-Vaast-B.....{ar	— —	7 36	12 59	— —	— —	20 39
.....{dé	— —	7 53	13 10	— —	— —	21 17
Cany.....{ar	— —	8 4	13 22	— —	— —	21 36
.....{dé	— —	8 7	13 33	— —	— —	21 34
Grainville-la-T	— —	8 15	13 46	— —	— —	21 38
Ourville	— —	8 24	14 4	— —	— —	21 47
Valmont	— —	8 33	14 22	— —	— —	21 56
Colleville	— —	8 40	14 37	— —	— —	22 3
Fécamp-St-O	— —	8 46	14 50	— —	— —	22 9
Fécamp.....{ar.	— —	8 52	14 56	— —	— —	22 15
.....{dé.	5 22	9 24	15 24	— —	18 17	— —
Les Ifs.....{ar.	5 35	9 34	15 34	— —	18 29	— —
.....{dé.	5 38	9 37	15 37	— —	18 34	— —
Goderville	5 48	9 49	15 47	— —	18 40	— —
Ecrainville	5 55	9 58	15 54	— —	18 47	— —
Criquetot-l'Esn	6 3	10 6	16 2	— —	18 54	— —
Turretot-Gonneville	6 12	10 16	16 11	— —	19 4	— —
Rolleville	6 21	10 25	16 20	— —	19 13	— —
Epouville	6 28	10 32	16 27	— —	19 17	— —
Montivilliers	6 36	10 40	16 35	18 35	19 23	— —
Demi-Lieue	6 44	10 44	16 39	18 39	19 27	— —
Rouelles	6 46	10 49	16 43	18 43	19 32	— —
Harfleur	6 51	10 54	16 49	18 50	19 36	— —
Graville-Ste-Honorine	6 58	11 »	16 56	18 57	19 44	— —
Le Havre.....arr.	7 4	11 6	17 1	19 2	19 46	— —

Vers FÉCAMP

STATIONS	1 2 3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Le Havre.....dép.	6 8	7 21	12 42	18 49	
Bréauté-Beuzeville.....{arr	7 3	7 49	13 37	19 18	
.....{dép.	7 18	11 6	14 2	20 54	
Grainville-Ymauville	7 38	11 16	14 13	20 53	
Les Ifs	8	11 25	14 25	21 3	
Fécamp.....arr.	8 16	11 36	14 37	21 15	

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Fécamp.....dép.	6 »	9 36	11 54	16 54
Les Ifs	6 29	10 7	12 10	17 15
Grainville-Ymauville	6 37	10 23	12 17	17 23
Bréauté-Beuzeville.....{arr	6 47	10 36	12 25	17 33
.....{dép.	6 58	10 56	12 30	18 26
Le Havre.....arr.	7 14	11 16	13 12	19 12

Le Petit Havre

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

L'accueil fait par tous nos lecteurs et lectrices à notre

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

publication illustrée d'innombrables gravures en noir et **EN COULEURS** a été tel, qu'il constitue un succès sans précédent.

Nous avons pris toutes nos dispositions pour obtenir et publier les documents les plus intéressants et les plus précis, **photographies prises sur le front,** dessins de soldats ayant assisté à l'action, etc., de telle sorte que notre *Supplément illustré* constituera le vrai Livre émouvant et authentique de

L'HISTOIRE ANECDOTIQUE DE LA GUERRE EUROPÉENNE

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'acheter au fur et à mesure les numéros que nous publions et de se faire réserver les numéros suivants chez leur marchand de journaux ordinaire.

La collection sera à un moment introuvable et c'est certainement elle qui constituera pour tous le plus précieux des souvenirs puisque le lecteur y trouvera les traits d'héroïsme des défenseurs de notre sol, l'aspect vrai des combats et la reproduction fidèle des batailles.

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Le Petit Havre

formera le véritable Livre Populaire de la Guerre de 1914

Pas un de nos lecteurs ne voudra oublier d'acheter nos numéros hebdomadaires au

Prix de **5** Centimes

contenant chacun un nombre considérable d'illustrations en noir et en couleurs.

EN VENTE chez TOUS nos CORRESPONDANTS

Compagnie Normande

DE NAVIGATION A VAPEUR entre

LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

Mai	HAVRE				HONFLEUR			
Mardi..... 25	7 45	16 45	—	—	9 —	17 45	—	—
Mercredi.. 26	8 —	17 —	—	—	9 45	18 45	—	—
Jeudi 27	8 —	17 45	—	—	10 30	19 —	—	—

Mai	HAVRE				TROUVILLE			
Mardi..... 25	*7 45	17 —	—	—	*9 45	18 30	—	—
Mercredi.. 26	7 45	17 —	—	—	9 45	18 30	—	—
Jeudi 27	7 45	17 45	—	—	9 45	19 —	—	—

Mai	HAVRE				CAEN			
Mardi..... 25	5 45	—	—	—	6 —	—	—	—
Mercredi.. 26	6 —	—	—	—	6 15	—	—	—
Jeudi 27	6 30	—	—	—	6 45	—	—	—

Pour TROUVILLE, les heures précédées d'un astérisque (*), indiquent les départs pour ou de la Jetée-Promenade.

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. *Pontet-Canet*, ven. de Bordeaux, est arr. à Brest le 21 mai.

Marégraphe du 25 Mai

PLEINE MER	6 h. 2 —	Hauteur	6 = 95
	18 h. 27 —	»	7 = —
BASSE MER	0 h. 37 —	»	2 = 10
	13 h. 9 —	»	1 = 80

Lever du Soleil..	4 h. 10	P.L. 28 mai	à 21 h. 42
Couc. du Soleil..	19 h. 44	D.Q. 4 juin	à 16 h. 44
Lev. de la Lune..	15 h. 42	N.L. 12 —	à 19 h. 06
Cou. de la Lune..	1 h. 46	P.Q. 20 —	à 14 h. 34

Port du Havre

Mai	Navires Entrés	ven. de
23	st. ang. *Cheshire*, Crofts	Manchester
—	st. fr. *Ville-de-Caen*, Clouet	
24	st. ang. *Lord-Downshire*	New-York
—	st. norw. *Fagertun*, Bache	Rotterdam
—	st. norw. *Draupner*	Rotterdam
—	st. fr *Danube*	Londres
—	st norw. *Bavbro*	
—	st. ang. *Spray*	
—	st ang. *Lucent*	

AVIS DIVERS

COIFFEUR

Pour cause de changement de situation, patron libre pendant la guerre, offre ses services à Femme restée seule. Conditions avantageuses. Ecrire à M. PIERRE, 19, rue de la Paix, Havre.

MAISON D'ALIMENTATION demande

MAGASINIER - LIVREUR

Se présenter, avec références, 30, rue Bougainville.

ON DEMANDE

Un Garçon de Magasin

au courant du nettoyage.

S'adresser « AUX QUATRE NATIONS », 54, rue Bazan. 23.24.25 (—)

ON DEMANDE un Jeune Homme de 16 à 17 ans, pour faire les courses. **Bons Appointements.** Sérieuses références exigées. S'adresser **AU PILON D'OR.**

AVIS

Aux Commerçants, Confectionneurs, Couturières

Cahiers et Fils pour machines (importation directe), mercerie en gros, 71 *bis*, rue du Lycée (Havre). 24.25.26 (452)

A LOUER A HARFLEUR

bords du canal et de la Lézarde

PAVILLONS

de 4 pièces, 3 pièces et 2 pièces, avec 200 mètres de Jardin, facilités de canotage.

S'adresser à M. MOTET, 17, rue Marie-Thérèse. »— (9143)

A VENDRE petit Bureau pouvant convenir pour Cabane de Jardin

S'adresser, 44, rue Béranger. »— (9820)

En Vente au Bureau du Journal

Feuilles de Déclarations de Versement POUR LES RETRAITES OUVRIÈRES

Pour être fort et robuste, Prenez du **VIN LEUDET**

Enfants, Jeunes filles arrivées à la puberté, Jeunes hommes qui entrez dans la vie, Hommes qui travaillez de tête ou de corps, Femmes minées par la grossesse, Vieillards qui voulez conserver vos forces physiques et morales, Convalescents affaiblis par la maladie,

Prenez du

VIN LEUDET

Tonique et Reconstituant

(Suc de Viande, Fer, Kina et Ecorce d'Orange amère)

Plus d'Anémiques ! Plus de Neurasthéniques

Prix : 3 francs la Bouteille

DÉPOT : Au Pilon d'Or — Le Havre. — 20, pl. de l'Hôtel-de-Ville

La Santé est un Trésor ! La Santé c'est la Vie !

JEUNES FILLES

Bonnes **Sténo-Dactylo,** ayant notions de Comptabilité et d'Anglais, sont demandées chaque jour par les meilleures maisons de la place. Se préparer en suivant les cours pratiques de Mlle C. DAVID, 1, place de l'Hôtel-de-Ville. *Prix modérés.* S'inscrire de 9 heures à 13 heures. 14.21.25

MARGARINE "La PRIMROSE"

Exquise pour la table. Excellente pour la cuisine et moins chère que le beurre. — Dépositaires : Mme Vve Frémont, 48, rue de la Halle ; M. Savalle, 108, rue de la Maillerave ; M. Jouen, 16, rue Bne de St-Pierre ; M. Lemaire, 7, rue Paul-Marion ; M. Binette, 134, rue Gal Brisdeau ; M. J. Osmont, 73, rue Cir Delavigne ; M. Vittecoq, 77, rue Cir Delavigne ; M. Guillemard, 46, rue du Gal Croissant ; M. Carpentier, rue Mme Thérèse ; M. Baltazard, 348, rue de Normandie ; M. Billard, rue de Normandie, 272 ; M. Bruckert, 149, Cours de la République ; M. Joly, 146, Cours de la République ; M. Dupray, 86, rue d'Etretat ; M. Mabille, place St-Vincent-de-Paul ; M. Fréchon, 37, rue d'Estimauville ; M. Achard, 140, rue d'Etretat ; M. Lecanu, 88, rue Jules-Lecesne ; M. Lenoir, 7, rue Lesueur, M. Grenard, charcutier, à Sanvic, rue de la République. Ma S 5631)

MONTRES

Tous les genres

Tous les Prix

LELEU 40, rue Voltaire (7316.14.24)

DÉCORATIONS Toutes les Décorations et tous les Rubans Belges et Français.

Achat de Vieil OR même sans échange.

"AUX AMATEURS"

Un lot important de

CAMOMILLE de FRANCE extra

A VENDRE

à des Prix défiant toute concurrence :

Les 125 grammes... 0.55

Les 250 grammes... 1. »

DROGUERIE MÉDICINALE

AU PILON D'OR

20, Place de l'Hôtel-de-Ville, LE HAVRE

LE

LOUVRE DENTAIRE

(Autrefois 19 et 74, rue d'Etretat)

est transféré

31, RUE DE METZ

DENTIERS

Livrables le jour même

RÉPARATIONS en 3 HEURES

MaVD (1562)

BULLETIN des HALLES

COMMUNES	DATES	BLÉS Sacs	BLÉS Prix	BLÉS Sacaux	BLÉS Balsse	PAIN Taxe officielle	SEIGLE sacs	SEIGLE Prix	ORGE sacs	ORGE Prix	AVOINE sacs	AVOINE Prix	BEURRE	OEUFS
Montivilliers	20 mai	2	32 —	» —	3 40	1 k. 0 40	—	— —	—	— —	53	22 75	1 40	1 40
St-Romain	22 —	100	31 95	» —	0 05	6 » 2 40	—	— —	—	— —	9	23 —	2 65	11 —
Bolbec	17 —	90	34 80	» —	» —	3 » 1 20	—	— —	—	— —	29	20 50	1 30	1 35
Lillebonne	19 —	173	31 61	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	1	25 —	32	26 —	1 35	1 30
Gonneville	19 —	72	31 87	» —	» —	6 » 2 50	—	— —	—	— —	—	— —	1 30	1 35
Goderville	18 —	29	— —	» —	» —	6 » 2 50	—	— —	—	— —	15	20 50	1 25	1 30
Fécamp	22 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	100	31 95	2 05	1 25
Yvetot	19 —	354	32 —	» —	» —	1 » 0 41	—	— —	—	— —	11	26 35	1 25	1 25
Caudebec-en-Caux	22 —	60	63 70	» —	0 05	6 » 2 40	—	— —	4	51 —	30	20 50	1 40	1 20
Fauville	21 —	84	62 59	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	—	— —	1 25	1 25
Valmont	19 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 50	—	— —	—	— —	—	— —	1 25	1 20
Cany	17 —	—	— —	» —	» —	1 » 0 40	—	— —	—	— —	—	— —	2 40	1 40
Yerville	18 —	6	31 —	» —	» —	6 » 2 40	7	20 —	—	— —	12	19 —	2 55	1 25
Doudeville	15 —	100	31 90	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	—	— —	1 15	1 20
Bacqueville	19 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 45	—	— —	—	— —	—	— —	2 80	1 40
Pavilly	20 —	54	31 50	» —	» —	1 » 0 42	—	— —	—	— —	79	21 50	1 30	1 30
Dieppe	15 —	—	— —	» —	» —	1 » 0 42	—	— —	—	— —	—	— —	» —	— —
Duclair	18 —	38	31 50	» —	» —	1 » 0 43	12	20 —	7	25 —	46	20 75	2 50	1 20
Rouen	14 —	2	32 —	» —	» —	» » —	4	25 25	1	23 —	3	15 24	2 90	10 75
Neufchâtel	15 —	—	— —	» —	» —	4 » 1 80	—	— —	14	25 91	22	26 50	2 30	8 75

NOTA. — Les prix du Blé s'entendent par 100 kilos à Montivilliers, Saint-Romain, Lillebonne, Gonneville, Goderville, Yvetot, Yerville, Doudeville, Bacqueville, Pavilly Duclair ; par 200 kilos : Bolbec, Criquetot Fécamp Fauville, Caudebec Cany, Valmont, Saint-Valery.

La Pharmacie-Droguerie

AU PILON D'OR

Vend et vendra toujours le Meilleur Marché

IMPRIMERIE du **Petit Havre**

35, Rue Fontenelle, 35

IMPRESSIONS

Commerciales, Administratives et Industrielles

AFFICHES, BROCHURES CIRCULAIRES CARTES, CATALOGUES CONNAISSEMENTS MEMORANDUMS TÊTES DE LETTRES FACTURES - REGISTRES ENVELOPPES, ETC. BILLETS DE NAISSANCE ET DE MARIAGE

LETTRES de DÉCÈS

Travail soigné et Exécution rapide

Annonces Judiciaires

Etude de Me Paul BOUCHEZ, licencié en droit, avoué, demeurant au Havre, 87, boulevard de Strasbourg.

DIVORCE

Assistance judiciaire. — Décision du vingt-cinq octobre mil neuf cent treize.

D'un jugement rendu par défaut par la première chambre du Tribunal civil du Havre, le quatre décembre mil neuf cent treize, enregistré, signifié et passé en force de chose jugée,

Entre : Monsieur Yves PICARD, navigateur, demeurant au Havre, 3, rue Robert-Surcouf,

Demandeur,

Et : la dame Louise-Marthe-Henriette BELLENGER, épouse de Monsieur Picard, avec lequel elle est domiciliée de droit, mais résidant de fait à Sanvic, 14, rue de la République,

Défenderesse défaillante faute par elle d'avoir constitué avoué,

Il appert :

Que le divorce a été prononcé d'entre les époux Picard-Bellenger, au profit de Monsieur Picard, aux torts et griefs de sa femme, avec tous effets et suites de droit.

Pour extrait conforme rédigé par Me Roussel, avoué suppléant Me Bouchez, avoué, ayant occupé dans cette instance pour Monsieur Picard.

Havre, le vingt-deux mai mil neuf cent quinze.

P ROUSSEL, *suppléant.*

Etude de Me Paul ROUCHEZ, licencié en droit, avoué au Havre, 87, boulevard de Strasbourg.

DIVORCE

Assistance judiciaire. — Décision du vingt-deux novembre mil neuf cent treize.

D'un jugement rendu par défaut par la première Chambre du Tribunal civil du Havre, le cinq mars mil neuf cent quatorze, enregistré, signifié et passé en force de chose jugée,

Entre : Monsieur Jean-Marie LEROUX, chauffeur, demeurant au Havre, 15, rue Dauphine,

Demandeur ;

Et Madame Marguerite COZANET, épouse de Monsieur Leroux, avec lequel elle est domiciliée de droit, mais résidant de fait au Havre, 33, rue de la Gaffe.

Défenderesse défaillante faute par elle d'avoir constitué avoué.

Il appert :

Que le divorce a été prononcé d'entre les époux Leroux-Cozanet, au profit de Monsieur Leroux, aux torts et griefs de la dame Leroux, avec tous effets et suites de droit

Pour extrait conforme rédigé par Me Roussel, avoué suppléant Me Bouchez avoué ayant occupé dans cette instance pour Monsieur Leroux.

Havre, le vingt-deux mai mil neuf cent quinze.

(9000) P. ROUSSEL, *suppléant.*

HAVRE

Imprimerie du journal *Le Havre*

35, r. Fontenelle

L'Administrateur-Délégué-Gérant,

O. RANDOLET.

— Les gendarmes ! avait murmuré dans un souffle l'ex-homme d'affaires. Nous sommes pris !

Cependant, les représentants de l'autorité ne s'éloignaient pas.

— Vous savez, brigadier, reprit la première voix, ça ne me paraît pas naturel.

Si vous voulez, je sonnerai pour m'assurer que Mme Denis est bien tranquille.

Rappelez-vous que cette maison appartient à un brigand de la pire espèce.

— Je sais, je sais.

C'est égal, vous avez une drôle d'idée.

Pour tranquilliser Mme Denis vous allez sonner et la réveiller en sursaut.

Enfin, faites-le, si ça peut vous faire plaisir.

Sur cette autorisation, le gendarme descendit de cheval, puis sonna d'une main vigoureuse.

Le timbre grêle résonna longuement dans le silence solennel de la nuit.

Moncal, affolé, se laissa tomber sur les genoux, frissonnant des pieds à la tête, défaillant.

Julien tremblait aussi, mais il demeura pourtant immobile.

La voix sonore du brigadier reprit :

— Eh bien, êtes-vous content, Junot ?

Là, vous voyez bien ; cette brave Mme Denis dort comme une souche.

Allons-nous-en, il est déjà tard, et les camarades nous attendent pour faire réveillon.

— Comme vous voudrez, brigadier.

N'empêche que je garde mes idées.

Si j'avais le temps, je ferais ma petite enquête personnelle.

— Eh bien, demain, nous verrons ça.

Puis un cliquetis de sabre résonna ; les pas des chevaux se firent entendre de nouveau et diminuèrent peu à peu.

Durant plus de dix minutes encore, Julien et Moncal demeurèrent immobiles dans leur cachette, sans oser en sortir.

Enfin, ils se relevèrent avec précaution, filèrent, en se courbant, jusqu'au fond du jardin et reprirent leur besogne macabre sans échanger une seule parole.

Vingt minutes plus tard, la fosse se trouva comblée tant bien que mal.

A tout hasard, Julien prit quelques pelletées de neige dans les alentours et les sema, fort adroitement sur la terre fraîchement remuée.

— Maintenant, préparons-nous à partir sans flâner, ordonna-t-il.

Il y va de notre liberté, de notre vie peut-être.

Puis les deux misérables compagnons rentrèrent dans l'habitation, après avoir rangé leurs outils.

Julien défonça la caisse métallique.

Elle était presque pleine de bijoux et de titres...

— Que ferons-nous de tout cela ? s'effara Moncal.

— Je tâcherai de les écouler à Londres.

Passe-moi les valises.

Moncal obéit.

Son fils partagea à peu près également les précieux objets, les enveloppa avec soin, afin d'éviter les tintements, dans de la paille de bois apportée par précaution, puis boucla les valises.

Ensuite, il emplit d'eau-de-vie les deux verres demeurés sur la table et dit :

— Prenons des forces et du courage !

Les verres vidés, les deux hommes redescendirent dans le jardin, détachèrent le cheval qui grelottait de froid, puis l'attelèrent rapidement au cabriolet.

Ensuite, la grille fut ouverte avec précaution, la route prudemment explorée.

Enfin, le véhicule fut amené au dehors.

Julien referma la grille, jeta la clef dans le jardin et grimpa lestement dans le cabriolet.

Une minute plus tard, le cheval galopait dans la direction de Maromme-le-Grand.

Le bourg fut traversé sans arrêt, bien que les établissements fussent ouverts, et ce fut au petit jour seulement que les aventuriers s'arrêtèrent devant une modeste auberge située près de Dieppedalle, sur la rive droite de la Seine.

Le cheval fut dételé pour être nourri et abreuvé, tandis que les deux aventuriers commandaient un repas froid.

Deux heures plus tard, ils repartaient, se dirigeant vers Biessard, bourg situé, comme Dieppedalle, sur la rive droite de la Seine.

Mais ils laissèrent le pays à leur gauche, pour se maintenir sur la hauteur, en suivant l'une des routes de la forêt de Roumare qui aboutit au carrefour du Hêtre-des-Gardes.

Arrivé là, Julien tourna encore sur sa droite dans un chemin voiturier assez étroit. Bientôt, il s'arrêtait à quelques mètres d'une petite maison isolée qui semblait tomber en ruines.

— Nous sommes arrivés, dit-il à Moncal, descendons.

Nous allons voir si le mioche de Paul Duchamp a bien poussé dans cette forêt.

— Je me demande pourquoi cette curiosité dangereuse, objecta Moncal en s'arrêtant.

Nous n'avons cependant pas le temps de flâner en France.

La terre m'y brûle les pieds ; surtout depuis cette nuit.

— Mais tu n'as donc pas compris, petit père ?

L'enfant que nous allons retrouver ici est un otage nécessaire, une garantie pour l'avenir contre Geneviève Duchamp, contre son mari même, puisque cet animal n'est pas mort chez ces satanés Araucans.

Malgré tout, malgré mes projets de m'arrêter, Duchamp peut reparaître un jour chez le marquis, Geneviève aussi.

Si la chose arrivait, nous serions infailliblement reconnus, démasqués.

— Fichus ! appuya Moncal.

— Non, pas fichus ; et cela justement parce que nous aurions gardé le gosse.

Comprends-moi bien.

Pour retrouver cet enfant, pour obtenir de moi que je veuille le rendre, tous ces gens là seront forcés de nous ménager.

Je te le répète, c'est une garantie ; l'assurance contre les accidents possibles de notre difficile profession.

Allons, viens, nous allons voir le père et la mère Taillet.

Et surtout laisse-moi parler seul.

Sur cette injonction, les deux hommes s'approchèrent de la maison, puis y pénétrèrent.

— Tiens, personne ! dit Julien, après avoir exploré l'intérieur d'un coup d'œil.

— Ils ne doivent pas être loin, émit Moncal, puisque toutes les portes sont ouvertes.

Comme il achevait, un homme d'une cinquantaine d'années, au visage couturé de rides, plaqué de rougeurs, et encadré par une longue barbe hirsute, parut au seuil d'une porte basse, donnant accès à un jardin, situé derrière la maison.

— Bonjour, père Taillet, fit Julien.

— Bonjour, mon brave, répéta Moncal en écho.

— Quoi qu'y a pour vot' service ? demanda l'homme d'un ton bourru.

— Nous allons vous dire ça.

Et Julien s'assit sur une chaise boiteuse.

— Mais je ne vois pas votre femme ? reprit-il.

— Pardine, c'est point surprenant...

Y a deux ans qu'elle est morte, la vieille !

— Ah ! vraiment ! Alors, qui donc soigne l'enfant ?

— Quel enfant ?

— Eh bien, le petit qui vous a été confié, il y a près de quatre ans, par M. Lequiller.

Vous savez bien, le marchand de chevaux ?

— Ah ! oui, oui. Un rude farceur, celui-là ; y m'a jamais payé.

— C'est vrai, mais ce n'est pas de sa faute, allez, mon brave homme.

Il a été bien malheureux, ce pauvre M. Lequiller.

Malade pendant plus de deux ans, et à l'étranger encore.

De sorte qu'il ne pouvait pas même vous écrire.

Heureusement, il va mieux maintenant.

Il nous a chargés, mon ami et moi, de venir vous voir et de régler avec vous l'arriéré.

— Ah ! ben, tant mieux, ma fine !

J'ai besoin d'argent pour acheter un peu d'eau-de-vie.

J'en ai pus une seule goutte ici depuis un mois.

— Vous en aurez bientôt.

Et le petit, comment va-t-il ; il doit avoir grandi, hein ?

— Le petit ? fit l'homme d'un air abruti et à la fois embarrassé.

— Eh bien oui, le petit Lequiller, votre nourrisson, enfin ?

— Ah ! ben, je vas vous dire, je sais pas trop comment qu'y va à c't'heure ! p't'être bien, p't'être mal, on ne peut pas savoir.

— Comment, vous ne savez pas ? s'étonna Julien.

Qu'est-ce que vous voulez dire ?

— Ben non, pardine, je sais pas, puisqu'y n'est plus ici.

— L'enfant n'est plus chez vous ? Où est-il donc ?

— Ah ça, j'en sais rien.

Y s'a sauvé, y a ben plus de huit jours, p't'être dix.

— Sauvé ! Pourquoi donc ?

— J'en sais pas pus que vous.

(*A suivre*).

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre